

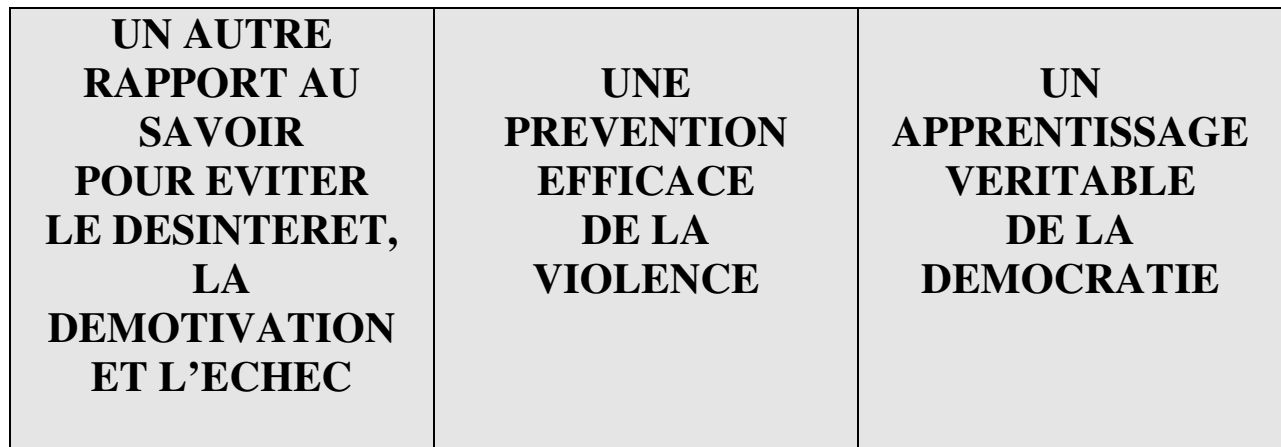
**Collège
Lycée
Innovateur (et)
Socialisant (à)
Taille
Humaine (dans l')
Education
Nationale (et)
Expérimental**

(Soit CLISTHENE comme le nom de l'aristocrate grec qui établit la démocratie en 507 avant notre ère.)

Cette nouvelle mouture de CLISTHENE tient compte des conseils, remarques et échanges avec Georges Charpak, André de Peretti, François Dubet, Eric Debarbieux, Philippe Meirieu, Edgar Morin, Jacques Pain

Qu'ils en soient remerciés

Clisthène a pour triple objectif :



- par une méthode d'accès aux savoirs privilégiant une pédagogie active et participative qui permette notamment le développement du jugement et de l'initiative

- par un entraînement permanent au respect de la loi, des autres et de soi même
- par une mise en situation réelle de l'élève par le biais d'une participation à la vie matérielle, fonctionnelle et institutionnelle

**VERS UN AUTRE RAPPORT
AU SAVOIR**

*En favorisant l'intégration dans la société
du XXIème siècle par*

- un enseignement de la totalité de la culture dans un projet global
(culture intellectuelle mais aussi culture physique, technique, artistique)
- le développement des compétences indispensables
(sens de l'initiative et des responsabilités, autonomie, réactivité, aptitude à communiquer)
- en favorisant l'acquisition de compétences authentiques

- pour éviter le désintérêt et la démotivation
- pour une prévention efficace de la violence
- pour un apprentissage véritable de la démocratie

**VERS UN AUTRE RAPPORT A
L'EDUCATION**

En privilégiant une éducation orientée vers

- des pratiques citoyennes
(respect des autres et de soi, sursis à la violence, engagement dans des démarche construites, réfléchies, ...)
- le développement du sens social
(prise de responsabilité, participation à la vie collective,...)

**VERS UN AUTRE RAPPORT
A L'ADOLESCENT**

En s'adressant à l'adolescent dans sa globalité

- Le principe : tout est éducatif
(participation à la vie de l'établissement, aux tâches quotidiennes,...)
- Le choix : s'adresser à des personnes:
parler, négocier, apprendre à faire des choix dans le cadre d'un contrat, aider chacun à construire son projet personnel

PREAMBULE

CLISTHENE est une association de personnes de l'Education Nationale, de parents d'élèves, d'éducateurs, de citoyens actifs qui souhaitent obtenir l'ouverture d'un collège-lycée de 300-400 élèves dans la région de Bordeaux.

→ Notre démarche est modeste. Nous ne prétendons pas avoir en stock un établissement idéal, tout fait. Le projet qui est présenté est le résultat d'un travail collectif et citoyen de réflexion entre les co-responsables de Clisthène au printemps 2001.

→ Nous souhaitons ouvrir un collège recrutant sur la carte scolaire (à l'exception de 10-15% d'élèves venant de l'extérieur, en difficulté ou par choix). Néanmoins, nous souhaitons nous implanter dans une zone difficile (violence, difficultés scolaires et sociales...)

→ Nous voulons innover sur l'ensemble d'une structure scolaire et les activités qu'elle propose. Cela concerne aussi bien les contenus que les méthodes, autant les structures que les modes de vie ainsi que tout ce qui ressort de la « vie scolaire » et des activités péri-para-post-scolaires.

→ Notre objectif final est d'amener chaque élève, à son rythme, au niveau réclamé à chaque fin de cycle

→ Notre souci n'est pas de critiquer le système traditionnel dont nous sommes issus -biais trop facile qui fait le jeu des forces auxquelles nous nous opposons dans une démarche de citoyens engagés- mais plutôt de proposer des réponses concrètes à des difficultés que tout le monde connaît.

→ Nous ne prétendons pas non plus réinventer "la pierre philosophale" mais souhaitons tenir compte des apports des recherches (Sciences de l'Education, sociologie, anthropologie, histoire, philosophie,...) et des expériences de terrains pour résoudre des problèmes récurrents et proposer des solutions pour l'avenir

→ Notre démarche est transparente. Il ne s'agit pas de la constitution d'une secte, d'un groupe retranché, d'une réserve pour personnes ayant du mal à s'acclimater aux mutations de la société mais tout au contraire d'un projet qui se veut performant dans ce domaine de l'adaptation/résistance aux changements du moment

→ Il ne s'agit pas d'un projet uniquement sorti de nos "cerveaux". Nous avons emprunté des idées, et nous voulons les remercier, à d'autres projets expérimentaux (CLE d'Hérouville, Déclic,...) et à des chercheurs (L.Legrand, Ph.Meirieu, A de Peretti, Debarbieux, E.Morin, ...).

→ A cet effet, nous souhaitons enfin une double évaluation juste et rigoureuse de notre projet en interne à l'Education Nationale et en externe. E Debarbieux et F.Dubet se proposent notamment d'effectuer une partie de cette évaluation.

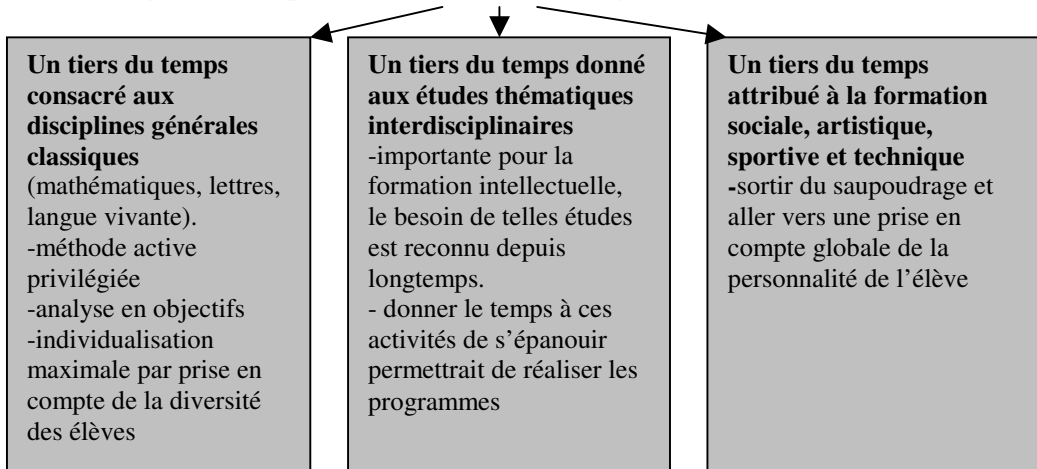
Partie 1

**LES SAVOIRS
ET
L'ORGANISATION PEDAGOGIQUE
-PHILOSOPHIE ET PRINCIPES DE BASE-**

L'organisation pédagogique et les savoirs : philosophie et principes de base

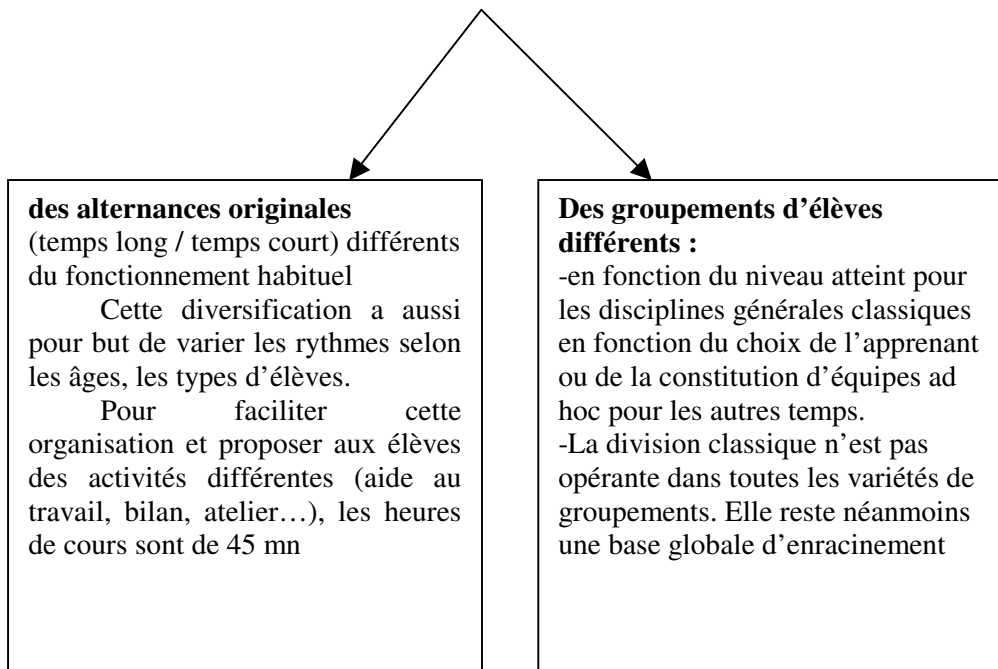
Evoluer vers un autre rapport au savoir préparant nos élèves à affronter le XXIème siècle, leur permettre de développer des compétences nouvelles (sens de l'initiative et des responsabilités, autonomie, réactivité, aptitude à communiquer), et d'acquérir des compétences authentiques, nécessite de transformer radicalement l'organisation du collège - lycée.

1- Une réorganisation qui tourne autour de trois grands axes



2- Des modifications organisationnelles

Cette transformation programmatique et méthodologique entraîne inévitablement une modification importante de l'organisation qui passe aussi par



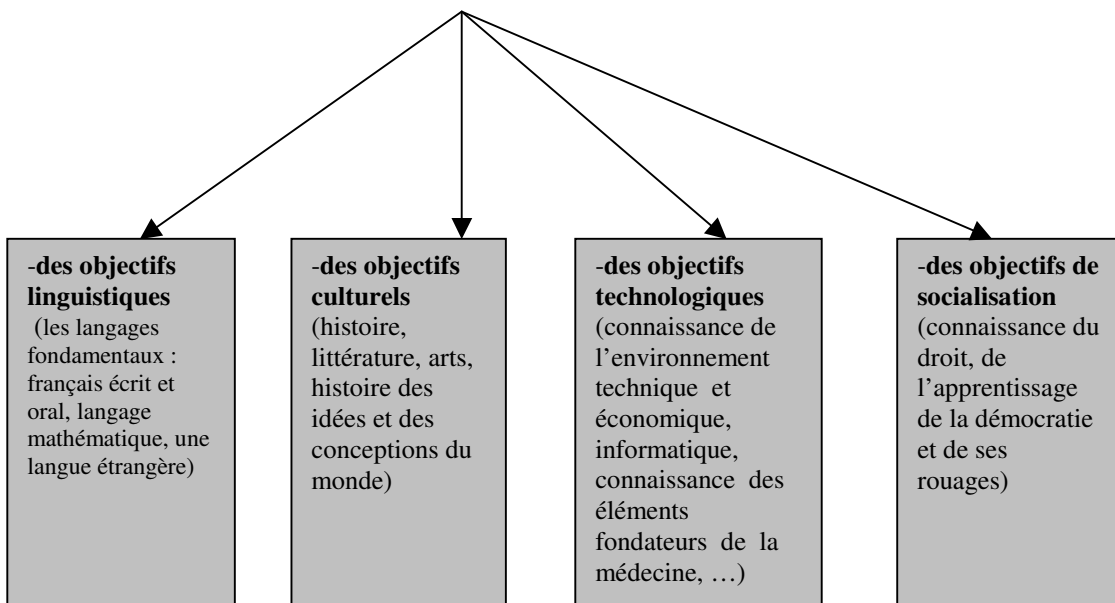
Il ne s'agit pas uniquement de changer la forme de l'organisation mais de restituer les savoirs dans les questions fondatrices qui leur ont donné naissance, inscrire les connaissances dans l'histoire des hommes, en raconter et en faire comprendre l'émergence. Avec en corollaire, une exigence: travailler sur l'histoire et l'épistémologie des matières .

Pourquoi ?

- **parce que l'on assiste à une accélération historique du renouvellement des connaissances.** Pour la première fois dans l'histoire des hommes, les connaissances se renouvellent plus vite que les générations. Tout un terreau culturel qui se transmettait dans la famille, qui sédimentait et permettait à la culture scolaire de se développer sur un acquis relativement stabilisé, est remis en question aujourd'hui
- **parce qu'un véritable apartheid scolaire sépare les savoirs utilitaires et la culture abstraite.** La culture, c'est ce qui permet de se reconnaître soi même humain et de rencontrer l'homme dans son humanité. Le contraire, c'est le clivage dramatique dans notre système éducatif entre savoirs fonctionnels –pratique, utilitaire, lot des mauvais élèves- et savoirs culturels –réservés aux bons élèves-. La vraie culture ne sépare pas les activités matérielles de celles qui les inscrivent symboliquement dans une histoire et une communauté.

Il s'agit donc de diminuer la hiérarchie des intelligences et préparer des diversités de réussite et même d'excellence pour ne pas engendrer deux catégories de citoyens handicapés : ceux qui ne peuvent dépasser le concret et le quotidien, et ceux qui ne font jamais le rapport entre leur culture et la vie pratique

Pour former ces individus capables de s'inscrire dans le présent à une vie collective, de comprendre la complexité, d'imaginer des solutions nouvelles, de soumettre les progrès technologiques à des principes sociaux, éthiques, moraux, juridiques, légaux, quatre grands objectifs structurent nos programmes qui s'insèrent en les revisitant dans les programmes nationaux:



Les programmes sont réorganisés à partir d'objectifs-noyaux. Il s'agit de concepts, de notions essentielles sur lesquelles viennent se greffer des connaissances diverses, éventuellement issues de plusieurs matières. L'élève doit maîtriser ces objectifs-noyaux à la fin de chaque cycle.

Pour nous tout apprentissage intellectuel vivant doit s'insérer dans un projet global et non dans un apprentissage simplement monnayé en activités disciplinaires spécifiques, sans coordination avec les disciplines voisines, sinon de façon aléatoire, dans des espaces de temps chichement mesurés et d'un emploi facultatif.

L'ensemble de ces activités –intellectuelles, physiques, techniques, ou artistiques- doivent contribuer à l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et au développement d'une civilisation humaine, respectueuse des autres dans leur diversité.

Ils se situent dans la droite ligne des *sept savoirs nécessaires à l'Education du Futur*, développés par Edgar Morin pour l'UNESCO pour regarder l'avenir en face : l'enseignement aux cécités de la connaissance, l'enseignement d'une connaissance pertinente, l'enseignement de la condition humaine, l'enseignement de l'identité terrienne, l'enseignement aux incertitudes, l'enseignement à la compréhension, et enfin l'enseignement à l'éthique du genre humain

Partie 2

LA TRADUCTION CONCRETE

-ACCES AUX SAVOIRS,
GESTION DES TEMPS ET DES RYTHMES,
PLACE DE L'INFORMATIQUE -

1 - Un accès aux savoirs diversifié

a – la variété des formes d'apprentissage :

*Les formes d'apprentissage proposées aux élèves sont variées. Le tableau ci-dessous qui les détaille le montre, le principe étant l'**alternance des modes d'acquisition et de transmission des connaissances et des types de parcours**.*

Cette pédagogie de maîtrise, différenciée, se met en œuvre à partir de la détection des niveaux, des compétences, des attitudes ; de l'action pédagogique différenciée à partir de ces observations ; des styles pédagogiques tant pour le savoir (contenus et choix des objectifs), les processus, la distance conceptuelle, les langages et les situations relationnelles d'apprentissage.

En voici le détail :

Disciplines classiques	<p>L'alternance des modes d'acquisitions des connaissances et des types de parcours s'applique à ces enseignements disciplinaires.</p> <p>La place laissée à la construction du savoir par l'élève lui-même est forte. Cela part de l'idée que c'est le besoin de connaître et de comprendre manifesté par l'élève qui est à l'origine de l'apprentissage intellectuel. Cela signifie aussi que la construction des concepts devra suivre les cheminements de la croissance intellectuelle naturelle où la main, la construction réelle et l'échange entre pairs ont une place fondamentale (en s'appuyant sur les travaux de Claparède, Wallon, Piaget, Bruner ou Vygotsky qui ont apporté des précisions théoriques)</p> <p>Cela signifie aussi que le cours magistral n'est plus la forme unique ou préférentielle d'enseignement.</p> <p>La mise en œuvre des objectifs de cette «pédagogie différenciée, c'est à dire la prise en compte pédagogique adaptée à la diversité du public, en ayant les mêmes objectifs terminaux et les mêmes lieux d'enseignement, s'appuiera notamment sur les travaux de B.Bloom, de Ph.Meirieu, de A. De Peretti et L.Legrand</p>
Unités de valeurs	<p>Pour chaque cycle, les élèves doivent choisir un certain nombre d'unités de valeurs pour certaines obligatoires, d'autres facultatives. (Elles concernent des parties de programmes de matières non traitées en cours OU des parties méthodologiques indispensables. Leur durée est de :</p> <p>6^{ème} = 3 semaines, 5^{ème}-4^{ème} = 3 sem, 3^{ème}-2^{ème} =6 semaines, 1^{ère}-term=6 sem</p> <p>L'horaire obligatoire de chaque unité de valeurs est fixé en début d'année</p>
Projet	<p>Lieu par excellence de l'interdisciplinarité (ou de la co-disciplinarité), ils alternent avec les cours d'un jour à l'autre en fonction des cycles et des temps du trimestre) .</p> <p>Il s'agit d'un engagement dans une dynamique où les savoirs et les savoir-faire s'appellent les uns les autres en fonction d'une cohérence qui n'est pas donnée à l'avance mais se construit dans l'interaction sociale et la confrontation avec les matériaux mobilisés (d'où la nécessité d'une vraie méthodologie et de professeurs encore plus attentifs pour éviter toute dérive.</p> <p>Une semaine totalement interdisciplinaire a lieu chaque demi-trimestre rompant avec la structure de l'emploi du temps</p> <p>(voir texte ci-dessous et texte d'analyse en annexe)</p>
atelier	<p>Le principe de l'atelier semestriel est , sur la base d'un libre choix, même si tout élève devra en avoir effectué un certain nombre dans sa scolarité afin:</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'approfondir et de maîtriser des activités culturelles (théâtre, vidéo, cinéma, journal, musique, webzine,...) - d'approfondir et de maîtriser des activités techniques et technologiques (bricolage, menuiserie,

	<p>maçonnerie, gestion, informatique, multimédia.....).</p> <p>L'objectif est double : arriver à des productions et faire dans le cadre de sa scolarité les deux types d'activités proposées</p> <p>- d'approfondir et de maîtriser des activités sportives</p>
Réseaux d'échanges de savoirs et arbre de la connaissance	<p>Conçus suivant le principe simple de l'échange –offrir un savoir et demander un savoir- en liaison avec des médiateurs (chargé d'assurer le lien, de mettre en contact, de faire préciser demande et offre). Une des deux semaines interdisciplinaires par trimestre pourrait avoir pour objet la construction d'un arbre du savoir incluant l'ensemble des élèves, chacun à leur niveau, sur un thème précis. Ce travail se fera à partir du logiciel Gingko et se mettra en place progressivement</p> <p>« Arbre de la connaissance » → voir annexe</p>

Il est bien évident que ces dispositifs déclinés de manière simplifiée peuvent trahir la complexité de la réflexion qui nous a permis de les élaborer et qui s'inscrit dans le droit fil du questionnement sur les contradictions fondatrices de l'action éducative.

Ainsi, nous souscrivons aux affirmations suivantes –tirées des travaux de Philippe Meirieu- qui nous permettent de sortir des affirmations simples, d'entrer dans la complexité seule susceptible de faire accéder à l'intelligibilité de la chose éducative :

-C'est l'adolescent qui apprend et lui seul (nous n'avons aucun pouvoir direct pour déclencher les apprentissages) **MAIS** nous n'aurons jamais fini d'explorer les possibilités de construire des situations pédagogiques qui puissent lui servir de points d'appui pour ses apprentissages.

-L'adolescent apprend ce qui a du sens pour lui **MAIS** le sens n'est pas l'utilité immédiate. « Faire du sens avec les savoirs scolaires , c'est « faire de la vie avec de la mort », c'est transférer ces savoirs dans sa propre existence, y trouver des occasions de se reconnaître et de se dépasser.

-L'adolescent apprend en étant actif **MAIS** l'activité n'est pas le bricolage, c'est l'existence d'un conflit socio-cognitif dont l'efficacité dépend de notre capacité à prendre en compte les représentations initiales et son niveau de développement pour se situer dans sa « zone proximale de développement » suivant la formule de Vygotsky.

-L'adolescent apprend d'une manière qui lui est propre **MAIS** qui n'est jamais définitivement stabilisée et que nous devons nous efforcer de lui faire analyser pour pouvoir l'enrichir et l'adapter à la diversité des objets de savoir et des situations d'apprentissage

-L'adolescent se forme en prenant des responsabilités **MAIS** celles-ci ne peuvent s'exercer que dans le respect d'une loi fondatrice (l'interdit de la violence) que nous devons garantir

-L'adolescent apprend en collaborant avec les autres **MAIS** à condition que cette collaboration soit organisée pour éviter les dérives productives et fusionnelles et rende possible une véritable interaction

-L'adolescent veut bien souvent savoir **MAIS** il ne veut pas seulement nécessairement apprendre. L'apprentissage est la solution la plus coûteuse pour surmonter une difficulté. Notre rôle est donc que l'on puisse savoir sans apprendre (et c'est cela qui constitue la caractéristique essentielle d'une situation d'apprentissage)

-L'adolescent doit apprendre à vivre **MAIS** sa vie s'inscrit dans une histoire collective qui lui permet de se développer et d'exprimer sa liberté. C'est pourquoi nous devons toujours être attentif à la dimension culturelle de notre action

b- Les différents types d'enseignement

Les enseignements hebdomadaires

Cycle d'adaptation et central Cycle de détermination	le français, les mathématiques, une langue
Cycle final	il faut ajouter l'économie, les sciences physiques, la biologie, et la philosophie en Terminale. (la philosophie a un statut à part dans la mesure ou son enseignement n'est pas réservé à cette dernière classe)

Dans certains groupes classes à partir de la 5^o, les élèves peuvent choisir de suivre des cours dans un niveau ou un autre afin d'aller à un rythme plus lent ou plus rapide, selon leurs compétences ou leurs goûts. Ce système peut se mettre en place dans le cycle de détermination. Les élèves des deux niveaux peuvent y être mélangés.

les enseignements regroupés.

Il s'agit des unités de valeurs décrites ci-dessus. Dans les deux premiers cycles, des plages sont prévues pour ces unités de valeurs: ces dernières, facultatives ou obligatoires, font partie d'un contrat examiné en fin d'année lors du conseil de classe. Chaque élève doit prendre 2 unités de valeurs par semaine ce qui représente 3 heures/semaine pour une matière optionnelle. Chacun fait obligatoirement un certain nombre d'unités de valeurs par an dans son cycle. De la 3^o à la Terminale, les élèves font un certain nombre d'unités de valeurs : chacun, selon que son contrat est personnalisé ou non, peut suivre 1 ou 2 options par semaine pour une durée de 6 semaines ou n'en suit aucune.

Plusieurs types d'unités de valeurs sont offerts aux élèves :

Des unités de valeurs qui correspondent à des disciplines non enseignées dans le cadre des cours hebdomadaires: physique, biologie, technologie, arts plastiques,

Des unités de valeurs qui répondent à des besoins méthodologiques, disciplinaires ou trans-disciplinaires, mathématiques, lecture, CDI...La mutualisation des connaissances entre pairs sera souhaitée (à partir de « l'arbre de la connaissance)

Des unités de valeurs qui favorisent l'expression ou l'éducation physique, technique ou artistique : , relaxation, art dramatique, dactylo...

Des unités de valeurs qui vont plus loin qu'une initiation aux langages du monde contemporain : cinéma, vidéo, informatique...

Des unités de valeurs qui offrent une ouverture culturelle : histoire de l'art, de la musique, de la littérature, de la vie politique...

Les unités de valeurs représentent davantage un espace de motivation et un enjeu scolaire pour les élèves du 1^{er} cycle qui doivent remplir leur contrat d'unités de valeurs ; un espace de liberté et un enjeu personnel pour ceux du 2^o cycle puisqu'un contrat personnalisé permet de ne pas prendre toutes les unités de valeurs.

c- les systèmes de valeurs et les contrats par matière :

Quel que soit le type d'enseignement précédemment décrit, les différentes matières travaillent à l'élaboration d'un contrat - matière.

Les enseignants doivent décomposer leur programme en unités de formation correspondant à des valeurs ponctuelles ou annuelles. Ils procèdent selon le principe des options : pendant une durée déterminée, de 3 à 6 semaines en général, ils fixent des objectifs de savoirs et de savoir-faire. Ces objectifs, explicites et à court terme, sont plus faciles à atteindre par l'ensemble des élèves. Ce système par unités de formation, par valeurs et par contrat oblige le professeur à planifier savoirs et savoir-faire en étant conscient de ses choix, expliciter ses objectifs pour mesurer, grâce à des évaluations précises, les apprentissages. Il amène les enseignants de certaines disciplines à construire un référentiel d'objectifs et à proposer des groupes de remédiation.

d- une orientation qui repose sur des bases différentes

Nous pensons qu'il ne doit pas y avoir de sélection pendant l'école obligatoire entre trois et seize ans et que le collège, par exemple, doit être autre chose qu'un petit lycée où seule l'intelligence verbo-conceptuelle est valorisée aux dépens de l'intelligence expérimentale ou sensible. Cette hiérarchisation des disciplines a des conséquences sur l'orientation qui ne se fait pas suivant le goût de chacun mais suivant cette hiérarchie.

Nous nous engageons donc à fournir tous les moyens nécessaires pour que les élèves se déterminent suivant des critères positifs, à partir d'essais dans tous les domaines de la culture (intellectuelle mais aussi physique, technique ou artistique). L'objectif est que l'on n'oriente pas les seuls élèves en difficulté vers les secteurs « manuels » accréditant l'idée qu'il s'agirait là de métiers de simple exécution que l'on peut effectuer sans véritable culture de base et sans rien entendre aux enjeux de la société dans laquelle ils s'exercent.

Nous ne voulons donc pas d'une orientation précoce ce qui ne veut dire que nous ne travaillons pas sur l'orientation de l'élève, bien au contraire. Pour installer l'élève au centre de son projet, il est important de concevoir l'évaluation comme une aide à l'élaboration et à l'accompagnement de celui-ci. Sans remettre en cause l'évaluation sommative, il est utile d'entrer dans une démarche d'évaluation formative qui porte sur l'ensemble des compétences mises en jeu (disciplinaires et transversales), évolutive (remédiations) et participative (l'élève et sa famille).

Cette démarche requiert de donner à l'élève la place active qui lui revient et d'utiliser l'évaluation de manière élargie, positive et constructive. C'est donc l'ensemble de la communauté éducative qui s'engage pour permettre à chaque élève d'élaborer en fin de collège un premier choix éclairé et adapté à ses capacités, intérêts et aspirations au regard des formations offertes. D'où la nécessité d'une démarche éducative en orientation pour :

- lutter contre les représentations simplifiées et stéréotypées qu'il convient de rectifier et d'enrichir par des actions appropriées (découvertes des métiers, explorations des divers secteurs d'activités, découverte de l'entreprise,...)
- développer les compétences et savoirs transversaux : savoir utiliser les sources d'information, savoir s'auto-évaluer dans les domaines des méthodes de travail et des résultats scolaires, évaluer une situation en termes d'avantages et d'inconvénients,...

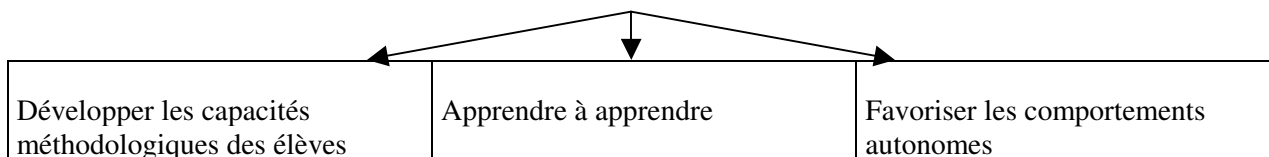
e- le CDI, au cœur du projet pédagogique :

Comme le montre le plan des locaux mis en annexe, le CDI est, pour nous, au cœur de l'apprentissage. Nous croyons d'ailleurs que l'intérêt de notre démarche, qui passe aussi par un déplacement du rôle de l'enseignant et son recentrage sur l'accompagnement de la construction du savoir par l'élève, tient en deux points :

Le fait de passer d'une logique où l'élève est simplement un auditeur par rapport au savoir qu'on lui propose, à une logique où il devient acteur engagé dans cette démarche, produisant d'ailleurs souvent solidairement avec d'autres	Le positionnement par rapport au savoir qui se modifie avec l'importance accordée aux phases de recherche, en amont de l'exposition de savoirs constitués
---	---

Dans ce cadre, le CDI s'avère être l'objet d'un enjeu pédagogique puisqu'il favorise à la fois un autre regard sur ces apprentissages et l'émergence d'un questionnement sur les rapports enseignant/élèves.

Cela signifie qu'il doit permettre tout à la fois, pour que l'élève soit acteur de sa formation, de



Notre objectif est vraiment d'aider l'élève à jouer un rôle d'acteur dans l'élaboration de ses connaissances et non d'être considéré comme un simple récepteur (même actif) d'un savoir préalablement constitué et organisé par les enseignants.

Au final, ces pratiques pédagogiques intégrant l'utilisation du CDI visent à donner à l'élève la maîtrise d'un outillage intellectuel qui lui permettra progressivement d'accéder par lui-même aux savoirs dont il a besoin maintenant et tout au long de sa vie : en somme de l'amener à l'autonomie.

2- Une gestion des temps et des rythmes originales

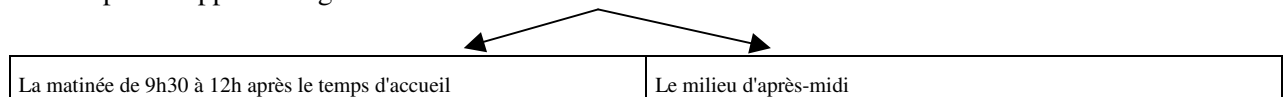
De nombreux chercheurs se consacrent à des travaux sur la chronobiologie, les rythmes (journaliers, hebdomadaire, annuel,...), le temps du cours comme Aniko Husti, Hubert Montanier ou François Testu. Notre idée est d'essayer de s'en inspirer en proposant des formules d'emploi du temps souple adaptées à différents besoins.

a- Comment se déroule une journée

La journée cours – projet /unités de valeurs /ateliers/ arbre de la connaissance/... comprend plusieurs temps

8h-9h	Accueil des élèves en trois points Point 1 - petit déjeuner – échange - buffet pour ceux qui le souhaitent Point 2 - Coin presse : lecture de la presse – discussion. Point 3- Coin internet : consultation des messageries et listes de diffusion pour les projets sur lesquels on travaille à plusieurs, groupe de discussion pour les débats, sessions d'échange en ligne, réponses aux e-mails des correspondants (pays étrangers, amis,...). Etude de textes de journaux étrangers proposés en traduction (ex : système Université Bordeaux II)	Il s'agit de la présentation d'une journée type qui peut apparaître morcelée, trop détaillée et donc restrictive par rapport aux libertés d'initiative des enseignants. Nous comptons travailler et tester des durées Différentes (en tenant notamment compte des données d'A.Husti sur « le temps mobile » (voir ci-dessous)
9h -11h15	Cours disciplinaires ou temps de projet	
11h15-11h30	Récréation-collation	
11h30-12h30	Unités de valeurs/ cours (1h15) / réunion de groupes/aide au travail/ arbre de la connaissance	
12h30-14h	restauration/ ménage pour le groupe de gestion	
14h-17h30	1 ^{ère} partie de l'après-midi : Ateliers 2 ^{ème} partie : aide au travail, travaux écrits, arbre de la connaissance, conseil de Clithène / ménage pour le groupe de gestion	

Hubert Montagner (qui s'en est expliqué dans son livre *-en finir avec l'échec scolaire : l'enfant, ses compétences et ses rythmes* (Bayard, 1996)- et dont les idées ont servies de base au moment de la reconstruction du collège Paul Bert de la Seyne- sur –Mer), pense qu'il ne peut y avoir processus cognitif qu'avec la mise en place au préalable du trépied de la relation à l'autre, du rapport au temps et à l'espace. Dans ce cadre, notamment, la période d'accueil du matin est absolument nécessaire (facilitation du dialogue, installation d'un état de vigilance, diminution de l'anxiété du jeune, temps de apprentissage implicite...) et conditionne l'entrée dans les apprentissages. Pour lui, les moments les plus propices pour les temps de l'apprentissage sont :

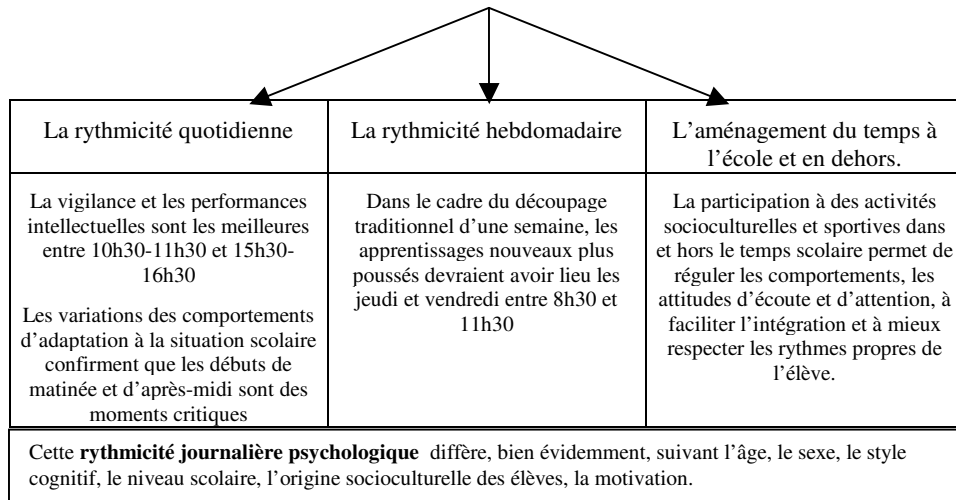


Pour Aniko Husti, l'enseignement ne peut plus simplement se confondre avec la durée de l'heure de cours. Cette temporalité institutionnelle, figée, ne tient compte ni de l'hétérogénéité des personnes, ni de la variété des démarches possibles pour s'adapter aux rythmes des individus. Le temps est un simple outil , un instrument au service des apprentissages. Elle se sert de références théoriques sur:

L'ATTENTION	LA MOTIVATION	LES BESOINS DES ELEVES
-Elle ne se limite pas à 20 mn. Des séances longues permettent de découvrir le sens d'une démarche complète, d'aller au bout de la tâche. - la variation des durées est importante pour éviter le morcellement, donner du dynamisme et faciliter l'accès à des contenus de complexité variable	-les acquis récents des neurosciences montrent que les apprentissages impliquent aussi l'affectivité, en sus de l'environnement sensoriel et culturel → la perception de la durée dépend du rôle que les élèves sont amenés à jouer, de façon active → il est donc indispensable de travailler qualitativement sur les démarches des séances longues (et notamment sur le travail de groupe)	- faire que chaque élève se réapproprie son temps d'études en se connaissant mieux lui-même dans ses rythmes, les conditions physiques et psychiques de ses apprentissages réussis.

Clithène aimerait d'ailleurs se servir des acquis des expériences déjà menées - notamment de l'expérience « temps mobile » menée actuellement dans l'Académie de Bordeaux avec ses trois paliers d'observation- mais aussi y contribuer à sa manière dans l'approche globale qui est la sienne.

Pour François Testu, les rythmes scolaires sont un problème de société. Peu d'études chronobiologiques ou chronopsychologiques existent. Néanmoins, nous disposons aujourd'hui d'un ensemble minimal de connaissances objectives dans ces domaines pour envisager des aménagements du temps scolaire en harmonie avec les rythmes des élèves



b- Comment se déroule une semaine et combien de temps restent les adolescents

Les temps de présence des élèves à l'intérieur de la structure ne sont pas uniquement constitués des heures d'enseignement mais de tout ce qui fait l'originalité de Clithène.

	Nom des cycles	Horaires élèves	Décomposition du temps
6 ^{ème}	cycle d'adaptation	25	Heures d'enseignement (cours, projet, options) d'aide au travail, de tutorat collectif et de bilan, d'atelier
5 ^{ème} - 4 ^{ème}	cycle central	27h	22h45 heures d'enseignement (cours, projet, unités de valeurs, ateliers), 4h d'aide au travail, de tutorat collectif et de bilan,
3 ^{ème} - 2 ^{ème}	cycle de détermination	29h	heures d'enseignement (cours, projet, unités de valeurs) d'aide au travail, de tutorat collectif et de bilan,
1 ^{ère} Terminale	cycle final	31h	heures d'enseignement, h d'aide au travail et de bilan, 2h30 à 4h de Travail Ecrit (selon les matières, dans les conditions de l'examen)

On peut donner par exemple une idée de l'emploi du temps du cycle central de collège sur une semaine :

horaires	lundi	mardi	mercredi	jeudi	Vendredi
8h15-9h	Accueil				
9h-11h30	Cours Disciplinaires classiques	projet	Cours Disciplinaires classiques	projet	Cours Disciplinaires classiques
11h40-12h40	Arbre de la connaissance ou/et Aide au travail		Réunion d'équipe	Arbre de la connaissance /ou/et aide au travail	Unité de valeurs
14h	Activité technologique	Activité sportive		Activités artistiques	Projet
15h45					
17h	(en fonction des semaines) arbre de la connaissance/ unités de valeurs/ aide au travail			(en fonction des semaines) arbre de la connaissance/ unités de valeurs/ aide au travail	Temps de bilan collectif et individuel + conseils

C- Comment se déroule une année ?

Les temps de trois semaines

En 6^{ème} et en 5^{ème} /4^{ème}, les élèves choisissent, pour un temps (T1, T2, ...) de 3 semaines, 2 unités de valeurs. La durée de l'unité de valeur choisie pour ce cycle répond à une meilleure capacité des jeunes à fournir un effort sur un temps court et bien défini. S'engager pour 3 semaines facilite leur implication et leur permet de voir l'aboutissement d'un effort.

Les temps de six semaines

De la 3^{ème} à la Terminale la durée des unités de valeurs est de 6 semaines (T1 + T2) afin d'obliger les élèves à gérer de plus longues périodes. Les élèves choisissent 2 unités de valeurs pour 6. Ce temps d'option peut être négocié avec le tuteur – particulièrement pour le cycle final : un élève peut faire 1 seule option, 2 unités de valeurs ou n'en faire aucune, selon sa classe, son contrat, son projet personnel et ses besoins. Les matières de détermination sont également dispensées par périodes de 6 semaines (enseignement massé). Les élèves de 3^o peuvent suivre des unités de valeurs sur 3 semaines, seuls, et des unités de valeurs sur 6 semaines avec les 2ndes. Toute unité de valeur, de la 6^o à la Terminale, fait l'objet d'une évaluation transmise toutes les 3 ou 6 semaines, selon les cycles, à l'élève et au tuteur

Le temps du trimestre

Chaque trimestre, les élèves choisissent un atelier. Ils permettent aux élèves de s'intégrer autrement dans l'école.

Par ailleurs, chaque ½ trimestre a lieu une **Semaine Interdisciplinaire** dans sa totalité sur un thème différent selon les cycles. Un emploi du temps est refait, les enseignants se répartissent selon leurs intérêts et leurs compétences et les élèves sont en groupes diversifiés. A la fin de chaque trimestre ont lieu, comme ailleurs, les conseils de classe et l'envoi des bulletins aux familles.

Le temps de l'année

Clisthène veut proposer un calendrier scolaire alternant 7 semaines d'école et 2 semaines de vacances (comme le préconise entre autres Hubert Montagner, auteur du livre :« *le rythme de l'enfant et l'adolescent* »). L'Education Nationale a, plus ou moins, adopté ce principe de calendrier.

De plus, pour gérer le système d'enseignement optionnel obligatoire ou facultatif, l'année scolaire est découpée en 10 périodes d'environ 3 semaines. Il permet à l'élève d'individualiser son parcours, d'être plus motivé, de se sentir davantage acteur de sa propre formation.

2- La place de l'informatique dans le projet

Notre vision de l'outil informatique n'en fait pas l'instrument « magique » capable de résoudre tous les problèmes. A lui tout seul il ne résout pas certaines des difficultés inhérentes à l'apprentissage. De même, la relation humaine joue un rôle essentiel dans la transmission du savoir. Clisthène veut être un lieu irremplaçable d'éducation sociale et tous les dispositifs prévus vont dans ce sens. Face à une machine, l'adolescent peut facilement perdre la notion de groupe, de communication avec les camarades de son groupe.

Néanmoins, une fois ces préalables posés, il n'en demeure pas moins que l'on ne peut laisser à la porte une des mutations majeures de notre temps et qu'il nous paraît important de lui accorder une large place pour faciliter l'insertion de nos élèves dans la société du futur

L'informatique et les élèves

Chez Freinet déjà, la communication tenait une place fondamentale (textes libres, journaux scolaires) et l'imprimerie s'imposait comme la technique par excellence, où l'orthographe et la syntaxe trouvaient une fonction naturelle dans la communication à autrui. On est obligé aujourd'hui tenir compte du fait que l'informatique a envahi le domaine de la communication et qu'il faut se saisir de cette évolution technologique. L'informatique apparaît à de multiples moments dans le projet que nous bâtissons.

Les élèves :

-se servent des ordinateurs dans le cadre des projets. Ils utilisent alors des traitements de texte, mais aussi des logiciels de dessin, des tableurs, des bases de données, pour arriver à des résultats de qualité maximum, quasi professionnelle.

-font des recherches documentaires pour préparer un exposé, des quizz pour mémoriser des connaissances, des exercices d'entraînement avec correction automatique.

-écrivent certains de leurs travaux scolaires sur ordinateur

-se servent d'Internet : projets tournant autour de l'outil, correspondances multiples notamment avec des établissements étrangers, réalisation de programme multimédias à installer sur le site, groupe de discussion, session d'échange en ligne.

- réalisent une partie de leurs devoirs, dans le cadre du tutorat, sur ordinateur. Les tuteurs contrôlent d'ailleurs les parcours de formation des élèves grâce à un logiciel de gestion des compétences. Ils y ajoutent chaque nouvelle compétence acquise par le tutoré

L'informatique et le groupe classe

Nous faisons partie de ceux qui ont des interrogations par rapport à l'organisation traditionnelle de la transmission du savoir, question encore plus pointue depuis que l'outil informatique est en voie de démocratisation.

C'est justement cette pierre angulaire du système –l'enseignement collectif- que nous voudrions nous questionner en nous servant de l'informatique. Notre pari, c'est que le potentiel éducatif de l'ordinateur se développe si rapidement qu'il en vient à devenir un outil incontournable de l'enseignement, pas seulement à la marge dans une salle spécialisée mais bien au cœur de l'acte d'enseigner lui-même. L'ordinateur façonne autant l'esprit que l'apprentissage du latin. Il développe les facultés d'auto-apprentissage, d'indépendance, de réactivité, d'initiative, de communication. Son utilisation courante et sa maîtrise deviennent aussi fondamentales que celles de l'écriture, de la lecture ou des langues étrangères amis de plus il peut aider dans l'apprentissage de ces matières elles-mêmes.

La notion actuelle de classe historiquement datée d'il y a deux siècles –professeur pour une trentaine d'élèves dans les lycées, un principe d'organisation répondant à une contrainte économique liée à la charge financière du nombre d'enseignants, et non dicté par les résultats de recherches pédagogiques- et correspondant donc à un moment particulier du développement humain nous, paraît devoir voler en éclat. Et l'outil ordinateur nous permettrait de résoudre un problème qui relève aujourd'hui encore de la quadrature du cercle pour beaucoup d'enseignants, celui de l'organisation à l'intérieur du groupe classe.

L'informatique et la pédagogie

Socrate concentrait sa pédagogie autour d'une question : « *qu'est-ce que c'est ?* ». Jamais satisfait par la réponse, il poussait ses élèves à préciser leur pensée. Ces interrogations successives établissaient un dialogue conduisant l'élève à cerner progressivement les différents aspects du domaine étudié –aider les esprits à accoucher-.

Ce rappel incongru dans le cadre d'un enseignement classique –classe entière, nombre des élèves,...- peut se concevoir avec l'aide d'ordinateurs. C'est beaucoup plus facile de se mettre dans la peau de Socrate et d'amener à un véritable dialogue basé sur l'interactivité. Certains dispositifs existent (travaux des groupes de recherche en informatique appliqué à l'enseignement (Massachusetts Institute of Technology, Center for advanced research en technology for education de Californie, département informatique de l'université de Montréal, Université de SasKatchewan, ...etc-) dont certains résultats ont été rendu public lors de la Conférence internationale sur les applications de l'intelligence artificielle à l'éducation (juillet 1999- Le Mans, France- <http://193.52.29.227/aiednews.html>) et sont déjà opérationnels. Les enseignants qui s'impliquent dans CLISTHENE, sont convaincus que ces nouveaux outils pédagogiques offrent une chance supplémentaires aux élèves, l'ordinateur faisant aussi largement appel à la méthode heuristique (essai - erreur) qui correspond pour bonne part au projet pédagogique de Clisthène. L'adolescent apprend en tâtonnant. Cette libre découverte s'oppose diamétralement aux méthodes cartésiennes d'enseignement même si rien n'est plus logique que l'informatique –la méthode heuristique ne constitue donc qu'une alternative. Tous les outils favorisant un approfondissement réel des connaissances associé au développement d'aptitudes plus humaines que scientifiques (indépendance, prise d'initiative, communication, capacité d'encadrement, motivation personnelle, curiosité, ouverture d'esprit...) s'imposent naturellement. La simple mémorisation d'un savoir superficiel était déjà annoncée par Montaigne au XVIème siècle. Dans une société de l'information où les bases de données sont accessibles à tout moment et en tout lieu, cet objectif pédagogique devient encore plus absurde.

L'informatique et la dimension internationale du projet

Clisthène se place dans une perspective ouvertement européenne, et internationale. Comme l'écrit Edgar Morin dans son rapport sur *les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, le destin désormais planétaire du genre humain entraîne la nécessité d'enseigner :

-l'identité terrienne : tous les humains sont confrontés aux mêmes problèmes de vie et de mort et vivent une même communauté de destins

-la compréhension, moyen et fin de la communication humaine.

Or, notre postulat est qu'il doit y avoir une éducation à la compréhension, à tous les niveaux éducatifs et à tous les âges. Cette éducation à la paix, cette compréhension mutuelle entre humains, aussi bien proches qu'étrangers, nous paraît vitale, avec pour conséquence un travail au quotidien dans cette direction :

Cela signifie de vrais échanges avec des adolescents, européens bien sûr, mais aussi de différentes parties du monde.

L'informatique est le vecteur quotidien de ces échanges, de ces pratiques même si pour nous, cela doit se décliner en rencontres et en projets communs par la constitution d'un réseau de collèges - lycées d'éducation active.

Les frontières nationales sont –elles d'ailleurs pertinentes à l'heure d'Internet ? Pourquoi ne pas envisager, par exemple, des vidéoconférences multicanaux permettant à des adolescents de plusieurs pays de travailler au même moment, et en liaison, sur un projet commun leur permettant de se retrouver à intervalles réguliers ? Rien ne s'y oppose et nous comptons résolument travailler dans ce sens.

Philippe Quéau, directeur de la division de l'information et de l'informatique de l'UNESCO militait lors du marché mondial de l'Education de Vancouver pour la constitution d'« un domaine public mondial de l'éducation ». De facto, il se construit déjà et il nous paraît nécessaire d'être en phase avec cette évolution

Partie 3
L'ELEVE
ET SA
PARTICIPATION DANS CLISTHENE

Notre choix correspond à une vision de la vie commune en société où la citoyenneté et la démocratie doivent aussi faire l'objet d'un apprentissage progressif. Il s'agit d'une mise en situation réelle de l'élève par le biais d'une participation à la vie institutionnelle, fonctionnelle et matérielle

1- L'insertion dans Clisthène

Principe : Il s'agit de promouvoir une démocratisation réelle du fonctionnement quotidien de l'établissement avec mise en place d'un conseil hebdomadaire des groupes de tutorat touchant tout ce qui concerne la vie de l'établissement,

a- Les groupes de tutorat

Les élèves du collège- lycée sont inscrits dans un groupe composé de :

GROUPE DE TUTORAT	
Cycle d'adaptation et cycle central	Cycle de détermination et cycle final
8-10 élèves encadrés par un tuteur	24 élèves encadrés par deux tuteurs
1h de bilan par semaine	1h de bilan par semaine
<p><i>Objectif</i> : Tout ce qui touche à la vie du groupe et à la vie institutionnelle de l'école y est abordé : informations diverses, inscriptions dans les groupes optionnels, discussion, décisions et votes.</p> <p><i>Fonctionnement</i> : Pour que cette instance remplisse sa fonction, une rigueur absolue est nécessaire dans son organisation (mise en place de la procédure, régularité, application précise des décisions qui sont prises,....). Rien n'est plus décourageant qu'une instance de concertation floue, aux pouvoirs mal définis aux décisions inapplicables, où la parole reste dans le registre du dévouement.</p> <p>C'est donc ainsi un lieu d'expression pour les élèves. Et donc un lieu de sécurité où les élèves prennent peuvent prendre la parole : oser parler, oser s'affirmer en tant que sujet, mettre de l'ordre dans ce que l'on dit, fixer son attention et son intérêt sur des objets précis, s'exposer à autrui au lieu de s'imposer par la force (la violence, c'est de la parole non aboutie, disait Lacan), prendre le risque d'être jugé, contredit ou conforté, parier sur l'écoute de l'autre. Autrement dit tout ce qui fonde la démocratie</p> <p>Toutes les décisions prises en bilan sont transmises au Coordinateur. Toutefois, l'enseignant dispose d'un droit de veto et cela n'en contredit pas le principe l'exercice authentique du pouvoir n'est possible que si chacun qu'il n'est pas synonyme de toute-puissance et qu'il existe des limites.</p>	
Les tuteurs co-animent les bilans et cherchent à éveiller chez les enfants la capacité à écouter l'autre, à prendre la parole, à justifier leurs interventions.	La réunion est préparée et organisée, à tour de rôle, par 2 élèves aidés de leur tuteur. Ces élèves animent la séance. Ils apprennent ainsi à respecter un ordre du jour, à distribuer la parole, à prendre la parole et à noter sur un cahier l'essentiel des informations, des débats ainsi que le résultat des votes.
Pour les conseils de cycle sont mandatés deux représentants	

Ce système n'exclut pas la mise en place d'un tutorat par des élèves plus âgés qui fonctionne en de nombreux lieux (le système des requins –rémoras, petit poisson qui accompagnent les requins) avec beaucoup de bénéfiques : ceux qui sont aidés prennent confiance et ceux qui aident vérifient ce qu'ils savent vraiment Bien entendu, l'arbre de la connaissance est un des outils privilégiés de ce type d'échanges

b- Les conseils de cycle ou de niveau

Les Coordinateurs établissent l'ordre du jour du Conseil du Cycle hebdomadaire. C'est là que les représentants (un élève et un tuteur) de chaque groupe de tutorat échantent, discutent des décisions prises et décident des suites à y donner. L'idée est d'en faire un véritable parlement de l'établissement

c- La participation au Conseil d'Administration

De la 6° à la Terminale, les élèves sont représentés au Conseil d'Administration où sont prises les décisions concernant les grands choix de l'école : budget, calendrier, projet d'établissement .Il s'agit d'une participation réelle avec une véritable préparation en amont

Les questions d'ordre pédagogique restent du ressort des enseignants.

d- L'instance de coordination des élèves

Les élèves peuvent créer leur propre instance de coordination, soit sous la forme d'un Bureau élu, soit sous la forme d'une association d'élèves volontaires. Elle peut être une émanation des délégués élus dans chaque groupe .

2- La participation à la vie collective de l'établissement

A- Les tâches matérielles : tout est éducatif

Principe : Tout est éducatif.

De ce fait, avec les enseignants, tous les élèves de la 6° à la Terminale, et selon les capacités de leur âge, sont tenus de remplir leur part de tâches matérielles. Certaines activités dites de fonctionnement (ateliers) doivent également être prises en charge.

Deux tâches sont obligatoires pour tous : suivant un roulement (une fois par semaine ou par quinzaine), chaque élève doit faire sa part de ménage (environ 10-20 minutes) et assurer le service de table (environ 30 minutes).

Certains ateliers de fonctionnement demandent une participation obligatoire par cycle. Il s'agit du CDI (permanence et gestion du fonds) et des Relations Extérieures

De même, les ateliers Animation du Foyer Socio-Educatif : les élèves prennent en charge le fonctionnement de la cafétéria, la fabrication d'un journal, la gestion du budget accordé au FSE. C'est dans ce cadre que les élèves ont pensé et organisé un système d'aide à des projets sont ouverts aux volontaires :

Gestion d'une partie du budget	Animation : les plus grands se chargent d'organiser des activités récréatives auprès des plus petits (cycle d'adaptation et central)
Accompagnement scolaire sur le quartier	Entretien : bricolage et gestion du matériel de nettoyage,

B- L'aide au travail et ses objectifs

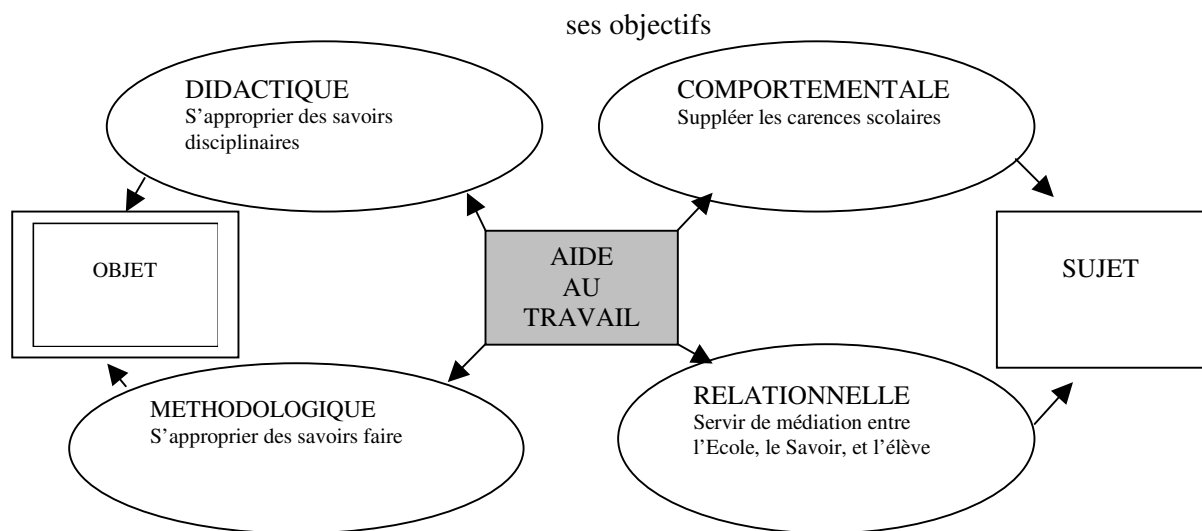
Préalable absolu et condition nécessaire de tout apprentissage quelque soit la méthode, l'aide au travail, aux mécanismes qui structurent ce travail, est partie inhérente de notre projet. Car apporter une aide aux élèves, c'est non seulement leur donner les moyens de faire leur travail personnel, mais encore leur faire prendre conscience de leurs progrès et de leurs difficultés ainsi que les impliquer davantage dans leur travail.

La diversité des rythmes et des échéances, la variété des activités et des groupes de référence (cours, options, aide au travail, projets, ateliers), le tutorat et les temps de bilan sont autant de mesures prises au niveau des structures pour aider les élèves et leur permettre de devenir plus autonomes

Une plage horaire, plus ou moins longue selon les cycles, est prévue à l'emploi du temps des élèves. Temps d'observation, l'aide au travail va être diversifiée, spécialisée, adaptée aux demandes des élèves et aux besoins détectés par les professeurs. L'A.T. devient un lieu de médiation entre l'élève et le savoir. Selon les cycles, plusieurs formes d'aide au travail coexistent.

cycles	Temps semaine	objectif
Cycle d'adaptation	Variable suivant les cycles	L'A.T. se fait par groupe de tutorat. En début d'année, l'accent est mis sur l'organisation du travail personnel et sur les relations à l'intérieur du groupe de tutorat. L'A.T. est spécialisée : 1h est réservée au français, 1h aux mathématiques, 1h à l'anglais. L'A.T. est gérée par les tuteurs, en relation étroite avec les professeurs des matières concernées.
Cycle central	Variable suivant les cycles	L'A.T. se fait en groupe de tutorat. Il s'agit d'un travail autonome guidé. La matière travaillée n'est pas imposée. Les professeurs donnent régulièrement des consignes précises sur le travail à faire. Une heure trente par quinzaine est consacrée à une aide au travail en Français
Cycle de détermination	Variable suivant les cycles	En début d'année, sur 4 séances, l'A.T. se fait en groupe de tutorat. L'accent est mis sur l'organisation du travail, le plan de travail et les relations à l'intérieur du groupe. Par la suite, un élève peut choisir de travailler de façon autonome avec l'aide éventuelle d'un tuteur ou de profiter de 2 types d'aide : Une aide-matière : un groupe d'élèves travaille une matière avec un professeur de la discipline qui apporte donc une aide technique Une aide en réponse à des besoins repérés en cours : remédiation en groupe de besoins

Cycle final	<p>3 types d'aide sont proposés, en fonction des demandes et des besoins. A ces 3 types d'aide peuvent s'ajouter des activités d'ouverture culturelle et d'approfondissement : conférence ou projection d'un document audiovisuel en rapport avec un cours de la semaine ou une option.</p> <p>L'aide technique apportée par un professeur de la matière est plus importante dans ce cycle que dans les autres.</p> <p>Cette structure d'aide au travail qui fait intervenir un nouvel intermédiaire (le tuteur ou un professeur de la matière) est fondamentale. D'une part, l'élève fait plus facilement le lien entre le cours et le travail personnel demandé. D'autre part, grâce à l'échange entre les professeurs, chacun peut mieux mesurer les besoins de sa classe.</p>
-------------	--



B- le tutorat

Chaque professeur est tuteur d'une douzaine d'élèves pour une année scolaire. Son rôle est important : il rencontre régulièrement ses tutorés, assure leur suivi scolaire, leur fait prendre conscience de leurs progrès, de leurs difficultés et centralise les informations qu'il reçoit des professeurs. Le tutorat est un lieu de parole et de négociation. En discutant avec les élèves, le tuteur doit les aider à devenir davantage responsables de leur projet scolaire ou professionnel, et les amener à définir avec précision leurs objectifs et les moyens pour y parvenir. C'est le tuteur qui, le plus tôt possible, en liaison avec la Conseillère d'Orientation, aide l'élève à formuler un projet d'orientation.

Il est la personne de référence pour l'élève, l'interlocuteur privilégié entre l'élève et le professeur, l'élève et ses parents, les parents et les professeurs.

Le tutorat est :

Collectif	individuel
1heure une fois par semaine	Pour tous les élèves
Dès la 6°, le tuteur aide l'élève à organiser son travail et à gérer son temps. Selon les cycles, un temps hebdomadaire est prévu à l'emploi du temps pour faire le plan de travail	

C- les contrats :

<i>Les contrats d'unités de valeurs</i>	<i>Les contrats-matières</i>	<i>Les contrats institutionnels</i>
Du cycle d'adaptation au cycle de consolidation inclus	Voir première partie	Du cycle de détermination au cycle final

Les contrats institutionnels permettent à tout élève, de la 3^o à la Terminale, de choisir :

Soit d'élaborer avec son tuteur un contrat « personnalisé » qui détermine ce que l'élève s'engage à faire ou à ne pas faire en plus d'un minimum obligatoire. L'élève est ainsi amené à faire des choix et à se sentir responsable de son cursus scolaire.

Dans le cas du contrat personnalisé, l'élève doit respecter la décision du conseil de classe.

Le non-respect du contrat institutionnel oblige à une discussion, voire à une renégociation du contrat avec le tuteur. Il peut entraîner des sanctions tant sur le plan scolaire que sur le plan institutionnel

D- des rôles pour tous une éducation à la citoyenneté pour chacun

CLISTHENE veut tenter l'expérience de la citoyenneté à travers une perspective coopérative en créant des rôles solidaires visant les apprentissages et les prises de responsabilité. Nous croyons qu'une véritable éducation civique consiste à mettre tous les élèves en situation de responsabilité.

L'institution des délégués-élèves est une avancée incontestable	→ → Le rôle de délégué-élève est néanmoins incontestablement en souffrance	Nous souhaitons donner une fécondité au rôle traditionnel de délégué
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fonction pratique ✓ Reconnaissance institutionnelle d'un dialogue entre les adultes et les jeunes ✓ Articulation entre les rôles des adultes et des élèves 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Lourdeur de la tâche, ✓ Usure, désillusion, ✓ Manque de préparation des élèves et des adultes, ✓ Cours d'éducation civique et plaidoyers pour les valeurs nationales et démocratiques démentis par la quotidienneté des rapports... 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ En réorganisant l'établissement et la classe de telle sorte que tous les élèves soient en situation expérimentale de responsabilité par le biais de rôles.

Des rôles différents	A des niveaux différents
d'instruction (prestation de connaissances mais aussi de méthodes) ex : délégué aux hypothèses d'animation ex : gardien de la communication et de l'humour d'encadrement et d'entraide ex : responsable de la sécurité au laboratoire d'investigation (liaison et correspondance) ex : délégué auprès du personnel de service	d'une équipe d'élèves ex : responsable de la présentation du travail à la classe et/ou à l'enseignant de la classe de l'école ex : journaliste au plan des relations avec l'environnement ex : délégué pour le centre social

En annexe, une présentation plus complète

PARTIE 4
CLISTHENE,
UNE REPONSE A LA VIOLENCE

1- La participation des élèves dans Clisthène, la mise en place de repères clairs et la lutte contre la violence :

Un postulat : Plusieurs des fondateurs sont issus d'établissements sensibles en ZEP . A partir de cela, nous pensons que la structure que nous créons fera considérablement baisser la violence dans l'établissement parce qu'elle répond en grande partie à ce qui sous tend la dite violence des élèves..

A la différence d'une expérience comme celle de Célestin Freinet qui cherchait dans le contexte particulier de l'après première guerre mondiale , par ses techniques à transformer le rapport au savoir et aux autres en s'appuyant sur le conditionnement d'une société comprenant le respect de l'adulte et de l'ordre qu'il imposait, il nous faut recréer de toutes pièces ce respect du savoir et de l'ordre dans le travail et la responsabilités qui y sont liés

D'où une vraie réflexion sur ce sujet, tout travail éducatif supposant, en effet, un équilibre entre écoute et autorité et la prise en compte des impératifs suivants :

a- Des interdits qui autorisent , une contrainte libératrice

Les rapports humains dans les établissements sont régis par la force, la séduction ou la violence, et il n'existe pas entre les élèves et les adultes de véritable contrat négocié, accepté, reconnu pour son caractère formateur. Nous pensons qu'il faut une loi et des interdits clairement affichés comme pour tout autre institution : d'abord l'interdit de la violence, puis un ensemble d'autres interdits qui lui sont rattachés et qui l'incarnent dans des situations particulières. Mais un interdit ne vaut que par ce qu'il autorise, il ne peut être respecté que s'il l'on peut prouver qu'il offre des possibilités plus intéressantes et gratifiantes que la transgression. Il nous paraît clair que l'enjeu est de montrer que le respect de la loi fondatrice et des règles de fonctionnement de l'école offre ces satisfactions.

b- Le groupe d'apprentissage comme espace de sécurité

Nous pensons là aussi qu'apprendre, après Platon, c'est faire quelque chose qu'on ne sait pas faire pour apprendre à le faire. Cela veut dire faire, chercher, se tromper, évaluer les effets de la méthode choisie, l'abandonner éventuellement pour une autre sans être prématurément jugé ou ridiculisé par ses camarades. La construction de savoirs est indissociable de la construction de la collectivité apprenante, d'un espace de sécurité qui permette les échanges.

c- La construction de la loi et le sursis à la violence

Nous voulons emprunter un chemin fait d'exigence et non d'abandon, de refondation du lien social et non d'abdication. Nous pensons qu'il faut aider les adolescents à réfléchir pour surseoir à la violence et qu'une structure qui essaie de faire respecter les formes élémentaires du droit, de clarifier en permanence son fonctionnement, d'apprendre la démocratie (conseils,...), de donner la parole aux élèves, lutte effectivement toutes les formes de violence.....

d- La prise en compte des besoins affectifs et sociaux

Si l'on veut extirper les phénomènes de violence et donner à l'adolescent une vie scolaire favorable à leur équilibre personnel, il est indispensable de permettre toutes les occasions d'activités gratifiantes correspondant à leurs besoins affectifs et sociaux : pratique des arts, d'activités physiques, de travaux manuels et techniques. Une journée mieux équilibrée permettant le développement d'activités optionnelles de façon cohérente nous paraît être la vraie solution, avec des intervenants formés aux méthodes actives

2-Faire vivre les invariants de la violence

Le tableau ci-dessous sur lequel nous avons travaillé, explicite les invariants d'une prévention efficace de la violence dans les établissements scolaires. Ces fondamentaux sont issus de :

- **rapports internes à l'Education Nationale** (rapports Selosse (1971) Tallon (1979), Leon (1983), Fotinos, Moisan-Simon (Rapport sur les conditions de la réussite dans les établissements difficiles (1997))

- **résultats de recherches en sociologie et en Sciences de l'Education** (Baillion, Body-Gendrot, Charlot, Debarbieux, Dubet, Meirieu, Pain, Perrenoud)

1-Reconnaître l'élève en tant que personne et le valoriser

Moisan –Simon

« à la fois une pleine reconnaissance des élèves et un souci permanent d'Education à la citoyenneté dans toutes les disciplines »

2- Mettre en place des repères, des limites

Léon : « Les élèves les plus défavorisés notamment, ont besoin de clarté, de cohérence, de règles, de fermeté (dans une relation cadrée par la parole) ».

Baillion « les lycées sociaux ont échoué »

Moisan-simon « Un R.I précis, progressif dans ses sanctions, très rigoureux dans son application et surtout compréhensible et connu de tous (élèves, enseignants, agents et familles) »

Dubet : « faire un effort permanent en direction des élèves par un RI et une charte pensés et gérés par tous les partenaires scolaires »

3- Faire évoluer les pratiques pédagogiques

Perrenoud Parmi les nouvelles compétences demandées aux enseignants, il y a en premier la capacité d'organiser et d'animer des situations d'apprentissage diversifiés »

Meirieu « L'éducation n'est possible que si elle intègre le volontarisme et une attention extrême aux espaces de liberté et aux occasions d'apprendre qui permettent à l'éduqué de se mettre en jeu »

4- Travailler en équipe

(importance du type de management, de la cohésion de l'équipe et de l'implication de tous)

Body-Gendrot : « importance du type de management du C.E »

Léon « de son style, de sa capacité d'organisation et de communication »,

Moisan-Simon « de son dynamisme, de son volontarisme et de sa présence dans l'établissement (en particulier aux grilles..

Selosse : des enseignants motivés, avec des méthodes et des supports d'apprentissages diversifiés »),

Charlot « une équipe enseignante et éducative faisant preuve de cohésion »

Léon : des enseignants qui se soutiennent, ont le moral »

Moisan-Simon : « des enseignants partie prenante de la lutte contre la violence et soulagés par la présence de l'équipe de Direction et de Vie Scolaire

Léon « une équipe éducative efficace, allant sur le terrain, soutenue

M-S : « des agents associés, reconnus et concernés »

PREVENTION
DE
LA
VIOLENCE
(descriptif
des
invariants)

Ces sept
invariants de la
violence
nécessitent
d'être pris en
compte dans
leur globalité,
d'où l'intérêt
d'une structure
qui travaille sur
l'organisation
générale, le
champ éducatif
et le domaine
pédagogique

C- L'étude de deux des sept invariants dans Clithène (comme exemple)

1- Faire évoluer le travail sur la didactique et la pédagogie :

La mise en œuvre d'une didactique et d'une pédagogie adaptée et d'une conduite de classe sont pour nous facteurs de prévention de dérégulations

Ce tableau de prévention de la violence est simplement indicatif. C'est largement développé dans la partie sur le cahier des charges détaillé des professeurs et décliné par des exemples en annexe.



2- Associer véritablement les parents

Une vraie politique de Prévention nous paraît passer, notamment, par un vrai travail sur l'association des parents. Trop souvent, en effet, l'établissement ne rencontre les familles qu'en cas de problèmes tels que l'échec scolaire, les troubles du comportement, l'absentéisme.....Nous croyons vraiment qu'il faut redonner aux parents leur rôle d'éducateurs en les faisant véritablement participer à la réflexion, à l'élaboration du projet de vie dans Clisthène.

Voici les pistes sur lesquelles nous travaillons :

Les faire véritablement participer	<p>La participation des parents va être favorisée. Ceci se fera sous forme de clubs organisés par des parents, des forums, des manifestations variées (journées portes ouvertes, fêtes, concerts) et régulières –c'est à dire pas seulement en fin d'année ou aux rencontres de fin de trimestre parents/professeurs</p> <p>Ils seront aussi associés à tous les niveaux : contrats relatifs à leurs droits et devoirs, association des parents aux stratégies d'acquisitions des connaissances scolaires,...</p> <p>Enfin les enseignants de Clisthène s'engagent aussi, pour que les efforts ne se fassent pas toujours dans le même sens, à rencontrer les parents dans d'autres lieux du quartier (centre social,...)</p>
Donner une véritable information aux parents	<p>Donner hebdomadairement des informations sur la vie d'ensemble et le climat de l'établissement (projet Internet ,...) et se donner les moyens de mettre en place une communication avec les familles sur les problèmes de scolarité.</p> <p>Proposer un temps mensuel de rencontre où les parents sont les bienvenus pour discuter de la vie et de l'évolution de Clisthène</p>
Les associer à l'évaluation du Projet	<p>Certains parents nous aident déjà à monter le projet. Nous souhaitons aussi qu'ils soient partie prenante de l'évaluation du collège - lycée suivant des modalités à définir</p>
Faire de Clisthène l'école de la communauté (en se servant notamment du réseau d'échange de savoirs comme entrée)	<p>Clisthène est un lieu de savoir qui s'insère dans un tissu urbain. Cela veut dire que nous souhaitons une interaction concrète entre les habitants du quartier et Clisthène et donc, notamment par le système de réseaux d'échanges de savoirs :</p> <ul style="list-style-type: none"> -aller vers l'extérieur afin de bénéficier des moyens du quartier pour sortir d'un l'enclavement possible -inviter les parents sur des activités scolaires et non-scolaires qu'ils maîtrisent pour arriver à un échange équilibré, profitable à tous -mutualiser les moyens d'enseignement et les mettre , sur des créneaux précis, à la disposition des habitants pour proposer et recevoir des formations auxquelles peuvent participer des élèves en tant que formés ou formateurs (exemple de l'initiation à l'informatique ou à Internet pour un club du 3^{ème} âge)
Relier les générations	<p>L'exclusion intergénérationnelle est un immense gâchis qui ne fait qu'accroître les difficultés de socialisation des adolescents. Une éducation à la citoyenneté doit passer par une sensibilisation aux besoins des autres (l'altérité est aussi une question d'âge)</p> <p>Des actions communes dans les maisons de retraite ou les clubs du 3^{ème} âge, les crèches ou les écoles (exemple : atelier théâtre, expositions,...) présentent le double avantage de responsabiliser les jeunes et d'amener de la communication.</p>
Utiliser des médiateurs	<p>Même si une médiation doit être limitée dans le temps, passagère, pour ne pas induire d'effets pervers, l'usage de parents médiateurs est une pratique intéressante que nous voulons développer</p>
Offrir des formes d'enseignement différentes pour être un lieu d'éducation et de culture pour tous	<p>C'est un moyen de mieux insérer le collège dans son environnement et de faire venir dans le collège les parents les plus éloignés du monde scolaire</p>

4- La place donnée à la parole de l'élève :

Le constat est simple : les élèves parlent peu, trop peu à l'école. L'Education nationale s'en préoccupe d'où l'apparition, notamment, dans le texte d'orientation sur le « collège de l'an 2000 » d'une partie spécifique sur l'apprentissage de l'oral. Comme l'exprimait Lacan : « *la violence, c'est de la parole non aboutie* ». d'où la volonté de Clisthène, par l'ensemble du dispositif proposé, d'aller dans le sens d'une prise de parole chez l'élève
Comment demander à des élèves de définir un projet, d'expliquer le métier qu'ils souhaitent exercer, quand ils sont incapables de parler de leur propre passé autrement qu'en juxtaposant sans liaison des événements hétéroclites ?

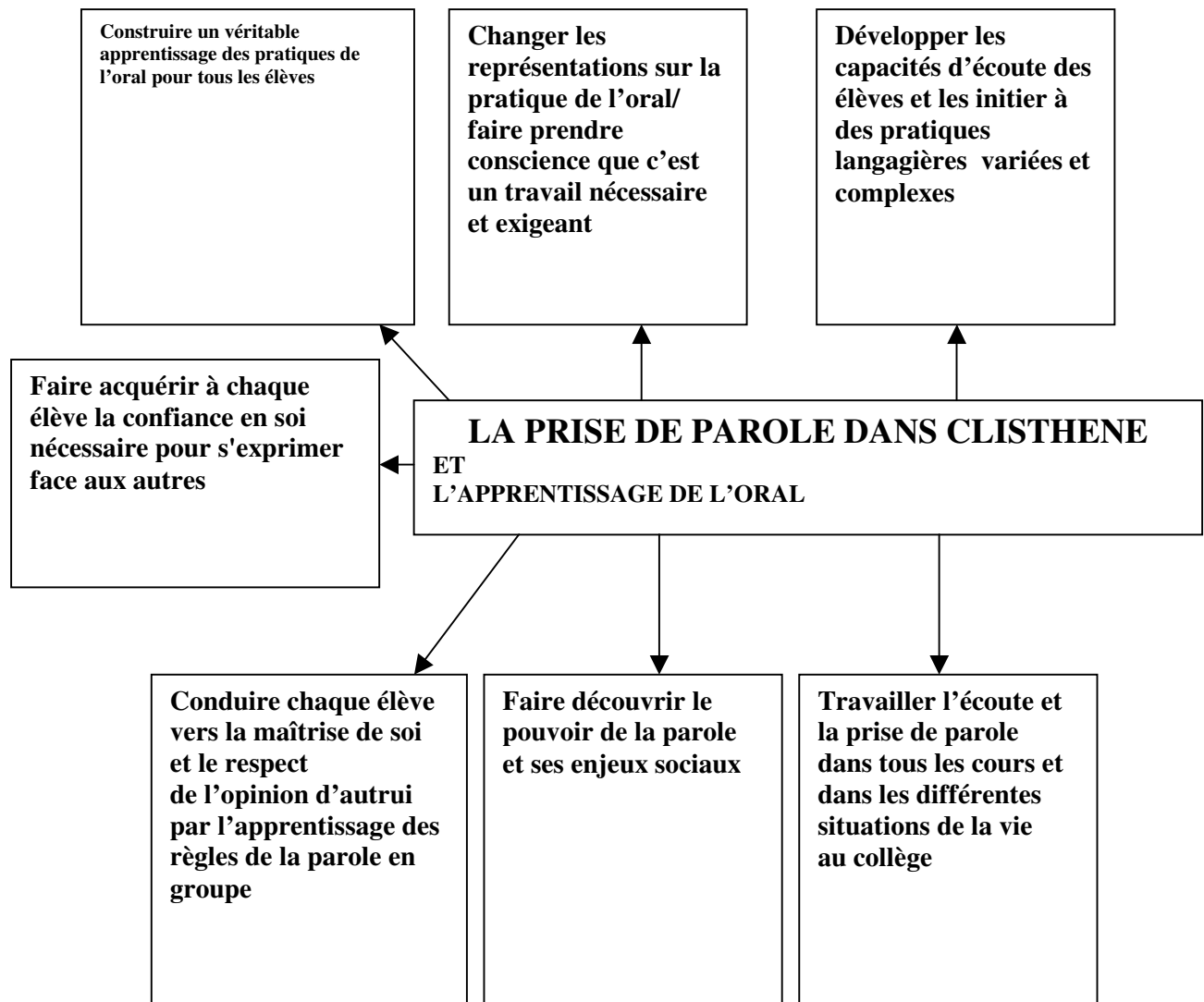
la responsabilité de l'école nous paraît considérable

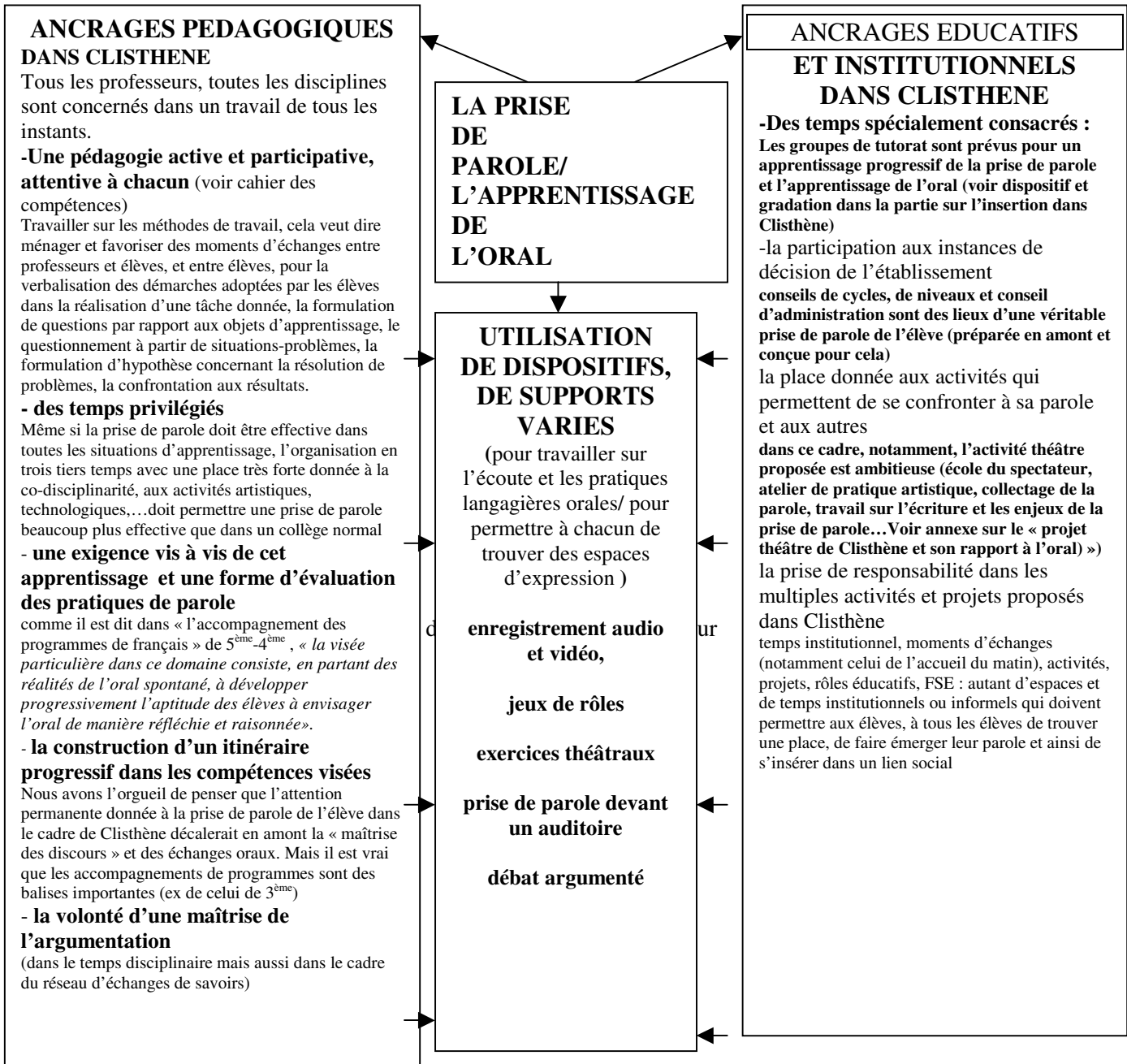
oser parler, oser prendre la parole, c'est s'affirmer en tant que sujet, mettre de l'ordre dans ce que l'on dit, fixer son attention et son intérêt sur des objets précis. Prendre la parole, c'est s'exposer à autrui au lieu de s'imposer par la force. Prendre la parole, c'est prendre le risque –et avoir la chance- d'être jugé, contredit ou conforté. C'est aussi parier sur l'écoute de l'autre. autrement dit, c'est se former à l'exercice de la démocratie.

Il n'y a pas un lieu ou un temps mais c'est à tout moment que cela se joue

Notre idée, c'est que c'est l'ensemble du collège-lycée qui doit devenir un lieu d'apprentissage
Tous les adultes doivent y prendre leur part dans leur rôle respectif. D'où notre volonté de décloisonner les tâches, de lutter contre l'ignorance, voire la condescendance, entre les différents corps de personnel, pour ne pas saper la portée éducative de l'école.

Mais, bien entendu, c'est au cœur du cours et dans l'acte de transmission des savoirs que se forme la capacité à prendre la parole. A partir de dispositifs pédagogiques précis, utilisés de manière régulière et obstiné, il faut donner à tous la possibilité à tous, notamment à ceux qui ne la prennent jamais, convaincre les silencieux qu'ils bénéficient d'un espace de sécurité où ils peuvent parler à haute voix sans railleries ou jugements à l'emporte pièce





A titre d'exemple, en extrait, **les objectifs généraux en français pour la 3^{ème}**, envisagés dans la perspective des élèves sont les suivants :

Savoir distinguer les différentes situations d'oral les plus usuelles de la vie personnelle, scolaire et sociale, et surtout reconnaître les codifications particulières à chacune d'elles	Pouvoir entrer dans un débat, y participer et contribuer à le faire progresser, aussi bien par l'usage de la langue que par des comportements adaptés à la situation d'écoute	Savoir prendre la parole devant un auditoire et assurer la maîtrise d'un discours relativement long, sans appui, comme dans une situation de dialogue
--	---	---

Ils doivent permettre à l'élève de se décentrer et à se projeter dans un autre univers que le sien, mais aussi de développer ses capacités d'écoute afin.

de mieux saisir les relations entre interlocuteurs (situation de parole, voix, gestuelle, attitude,...)	De permettre la prise de conscience de la diversité des genres de l'oral (conversat., dialogue théâtral, débat,...)	De mieux maîtriser les significations en jeu dans l'échange	De permettre de distinguer l'essentiel de l'accessoire
---	---	---	--

Ils doivent aussi permettre aux élèves de dialoguer, débattre, argumenter en privilégiant les objectifs suivants

De passer d'une implication forte à un traitement plus distancié	De passer de leur propre point de vue à celui d'autrui	De poser progressivement une problématique sur des objets qui ne les impliquent pas forcément dans leur expériences et leur vécu	De négocier un point de vue en prenant soin d'articuler les interventions les unes aux autres dans un jeu d'arguments	D'associer des éléments de récit, de description, et d'explication
--	--	--	---	--

Ils doivent permettre enfin d'exposer et de dire des textes
Cette pratique de l'oral doit pouvoir être évaluée « positivement et de manière incitative » en se fondant sur 4 types de critères

Ceux liés à l'élocution proprement dite (articulation, accentuation, débit,...)	Ceux liés à la dimension rhétorique (sélection des infos et des documents, organisation,...)	Ceux liés à l'écoute (capacité à prendre plaisir à l'échange, à situer son propos,...)
---	--	--

Le programme d'accompagnement insiste aussi sur les outils linguistiques pour cette pratique de l'oral

Partie 5
LES PERSONNELS
LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE
ET
FINANCIERE

1- LES PERSONNELS

a- **L'équipe éducative qui gère l'établissement : des personnels recrutés sur postes à profil selon quatre principes**

La première année de présence dans la structure :

Les enseignants sont en délégation pour un an la 1^{ère} année. Ils restent titulaires de leur poste.

Ils ne viennent par mutation sur poste à profil, c'est à dire après étude et une élection faite par l'équipe entière (motivée à partir d'un référentiel des attentes et des exigences), et une validation suivant le même principe.

La liste des postes susceptibles d'être vacants pour l'année scolaire suivante est établie avant la fin du 2^{ème} trimestre. Un appel à candidature est alors lancé. IL s'agit de postes à profil, poste de « mouvements particuliers » et non sur barème :

Après une première réunion d'information au début du 3^{ème} trimestre, les candidats sont invités à passer une ou deux journées dans l'école avant de faire acte de candidature par une lettre de motivation, un Curriculum vitae faisant apparaître leurs compétences particulières et leur projet de travail au sein de l'établissement

Le recrutement sur poste à profil se fait sur plusieurs principes :

- *avoir déjà tenté dans ses postes antérieurs de développer une pédagogie active, coopérative (qu'il s'agisse de pédagogie institutionnelle, Freinet, ou autre allant dans le même sens) dans son établissement d'origine.(il ne s'agit pas de chercher des intégristes de tel ou tel type de pédagogie mais bien de trouver des professionnels ayant montré leur capacité d'initiative et leurs compétences particulières)*
- *s'insérer dans un travail d'équipe qui englobe la totalité du fonctionnement de l'établissement*
- *accepter la grille de compétences pédagogiques qui fonde l'appartenance au projet et autour de laquelle s'organise le travail en équipe*
- *s'investir suffisamment que ce soit en temps ou dans la prise de responsabilité pour la bonne marche de l'établissement (voir grille de service)*

Après avoir défini le profil des postes, pris connaissance de tous les dossiers de candidature, les enseignants recrutent leurs pairs dans le courant du mois de juin.

Les professeurs plus anciens dans la structure sont recrutés par bloc de deux ans renouvelables.

Cette durée minimum est ainsi conçue pour assurer un suivi dans le travail de l'équipe

Tous les personnels sont également volontaires.

Les fondateurs sont garants du projet.

Ecueil souvent pointé dans ces structures qui n'ont pas de mode de régulation traditionnel, les conflits de personnes entre membres du groupe peuvent entraîner des dysfonctionnements. Le groupe de fondateurs, garants du projet, jouera le rôle de sages et régulera les difficultés internes du groupe en se basant sur les principes de départ. Cela peut aller jusqu'à entraîner le départ du ou des protagonistes à la fin de l'année scolaire sur décision de ce groupe de sages garants du projet auprès des autorités hiérarchiques

Médiation et régulation

Il n'est pas possible d'envisager une structure de ce type sans une double régulation : interne (modalité en voie de définition) et externe.

Concernant la régulation externe, on sait son importance. De sa qualité, de son appréciation dépendent le développement de Clithène qui n'échappera pas aux crises de croissance. Nous travaillons actuellement sur un projet de régulation double :

-institutionnelle (nous ne savons s'il est dans les attributions futures du Conseil National de l'Innovation de se pencher sur les expériences mise en place mais nous aimerions bénéficier d'une évaluation ministérielle suivant des modalités à définir)

-universitaire (nous avons déjà contacté des chercheurs des sociologues et d'autres universitaires afin de constituer une équipe opérationnelle pouvant influencer sur le projet (aide, apports) et capable de nous aider à réguler nos dispositifs.

COMITE DE SUIVI

Un Comité de Suivi vient de se mettre en place. Il comprend déjà notamment François DUBET, Eric DEBARBIEUX, A DE PERETTI. Notre souhait est que l'on y retrouve aussi le groupe de suivi du Rectorat ainsi que l'INRP

Nous comptons beaucoup aussi sur les échanges potentiels avec les structures qui ont 20 ans d'âge et vivent depuis 1981 ou 2001 (Hérouville St – Clair, St-Martin Valmeroux, Le Mans, ...).

Clisthène, lieu de formation

1- Pour les membres de l'équipe

Indépendamment de la « recherche-action » que constitue le fait de travailler à Clithène, il n'en demeure pas moins indispensable de se former (en équipe et en individuel) afin d'évoluer et d'améliorer notre outil. Un capital temps sera mis à la disposition des professeurs appartenant à Clithène pour des dispositifs de formation continu.

2- En liaison avec l'IUFM

On peut aussi envisager avec l'IUFM d'Aquitaine (où plusieurs d'entre nous sont déjà formateurs), et compte tenu des dispositifs envisagés (pédagogie différenciée, prévention de la violence, véritable apprentissage de la démocratie,...) que Clithène devienne un passage en formation initiale et continue.

(deux exemples : à l'heure actuelle, dans le cadre de la formation continue pour la Gironde, il n'existent que deux personnes spécialistes de pédagogie différenciée, l'une des deux partant d'ailleurs à la fin de la présente année scolaire. Concernant la prévention de la Violence, les deux formateurs sont deux des co-fondateurs de Clithène)

c- Les professeurs s'insèrent dans une équipe sur la base d'un contrat-temps original

Le temps de service est de 24 heures dans l'établissement. Il comprend des temps différents dans un rapport 3/5ème (enseignement, coordination), 2/5ème (tutorat, gestion de l'établissement)

Chaque professeur à son arrivée est aidé par un professeur qui lui sert de personne de référence pour toutes les activités de Clithène.

Le temps de travail peut apparaître comme supérieur aux 15 ou 18h réglementaires. Nous n'évudons pas cette difficulté mais, comme le montrent les travaux croisés récents de Catherine Blaya-Debarbieux pour la France et chercheurs de l'Université de Portsmouth, la présence d'enseignants sur un temps plus long dans la structure et leur implication dans la vie de l'établissement aide à résoudre les problèmes de violence et permet le travail en équipe

Chaque professeur garde une entière liberté pédagogique dans la mesure où cela s'insère dans un travail d'équipe et que les choses ont été explicitées dans le cadre des projets bâtis antérieurement.

d- Les enseignants ont un service différent des autres établissements mais qui reste dans le cadre du statut des professeurs

Principe : Le service des enseignants cooptés n'est pas seulement défini en terme d'heure de cours mais en terme de cahier des charges, ce cahier des charges fait l'objet d'un contrat entre l'enseignant et l'équipe.

Accepter de travailler dans notre établissement signifie accepter de mettre de côté son grade (agrégé, capétien,...) et de s'insérer dans un travail d'équipe.

Ce constat de départ établi, le service des enseignants est de 24 heures au total.

Nous nous situons dans un cadre classique au niveau des statuts : à Clithène, les professeurs effectuent 13 heures d'enseignement maximum avec un complément de service pour d'autres tâches inhérentes à la structure mais qui, n'étant pas des heures d'enseignement, ne sont pas comptabilisées comme telles.

Enseignement	13h max	En fonction de la formation initiale antérieure et des compétences acquises par ailleurs. Utilisables dans les cours, les ateliers, les options. Ce quota horaire serait de 13h maximum
Travail d'équipe et concertations	4h	Marque absolue du projet, ce travail d'équipe s'entend comme participation effective à tous les temps de réflexion et notamment les concertations (équipe entière, équipe de niveau, enseignants d'une même discipline, professeurs et tuteurs d'un même groupe, conseils de classe, conseil d'administration, assemblée de l'association Clithène,...)
Aide au travail et tutorat	De 3h à 5h	Cette activité se décline en suivi des élèves (entretiens individuels notamment), en liaison avec les parents, aide au travail, accompagnement scolaire, bilan,...
Gestion de l'établissement	2h	Gestion, entretien, service de ménage et de restauration, relations extérieures locales
Structure de Direction	De 0 à 22h	Direction collégiale, finances, relations extérieures régionales et nationales

Les temps de concertation, intégrés au service, sont obligatoires parce qu'ils sont nécessaires au bon fonctionnement de l'équipe. S'y soustraire signifie son exclusion de fait du collectif.

Les décisions se prennent à la majorité. Tous les membres de l'équipe sont engagés par les décisions prises en équipe

Un travail de remplacement de collègues absents ou en stage peut être demandé au professeur en plus de son temps de service (principe de l'échange de service)

La répartition des services qui s'effectue sur la base des projets s'effectue entre juin et fin août, le plus tôt possible, afin de démarrer l'année dans de bonnes conditions et permettre un travail collectif en amont.

Voici, à titre d'exemple, une simulation pour 110 élèves la première année, la demande étant de 10 (elle ne tient pas compte de la demande d'un poste de documentaliste (2/3 temps) et COP (1/3 temps), d'un poste de gestionnaire, d'une poste de secrétaire et deux postes de personnels ATOS)

services	Cours + projet + Ateliers <small>(complément dans une autre discipline ou activité incluse)</small>	Travail d'équipe	Aide aux élèves+ tutorat	Gestion clisthène	direction
Français	13	4	5	2	0
Maths	11	4	3	2	4
Sc.physiques	11	4	3	2	4
Exp.artistique	11	4	3	2	4
Histoire-géo	11	4	3	2	4
Anglais	13	4	5	2	0
EPS	13	4	5	2	0
2 ^{ème} langue	13	4	5	2	0
SVT	13	4	5	2	0
Ed.musicale	13	4	5	2	0

Rapporté à une structure classique, il faut avoir en tête le fait que ces professeurs s'impliquent dans des tâches dévolues à d'autres personnels.

CLISTHENE ET LES MOYENS PROFESSURS							
(moyens constants par rapport à une structure classique dans l'hypothèse d'une ouverture sur une classe par niveau, soit uniquement collège, soit collège + seconde à la prochaine rentrée scolaire)							
COLLEGE					Demande Clisthène : moyens constants	LYCEE	Demande Clisthène : moyens constants
Horaires officiel d'un établissement classique sur les quatre niveaux						Horaires officiels	
	Horaires 6 ^{ème} profs	Horaires 5 ^{ème} - 4 ^{ème} (fourchette du cycle central qui n'existera plus → chiffre moyen)		Horaires 3 ^{ème} classe	volu me horaire total collège 1 ^{ère} hyp.	Horaires Classe de seconde	Volume horaire total Col+sec 2 ^{ème} hyp
Français	6h	4h-5h30	4h-5h30	4h30	19h30	4 (0,5 mod)	23,5
maths	4h	3h30-4h30	3h30-4h30	4h	16h	3 (1h mod)	19h
LV1	4h	3h-4h	3h-4h	3h	14h	2,5 (0,5 mod)	16,5h
LV2			3h	3h	6h	2,5	8,5h

						(0,5 mod)	
Hist-géo	3h	3h-4h	3h-4h	3h30	13h30	3	16h30
Svt	1,5h	1h30-2h	1h30-2h	1h30	7h30	3,5h (0,5mod)	10h30
physique		1h30-2h	1h30-2h	2h	5h30	3,5 (1h mod)	9h
technologie	1,5h	1h30-2h	1h30-2h	2h	7h30	=2h	9h30
Arts. Plast édmusicale	2h	2h-3h	2h-3h	2h	9h	=3h	11h
EPS	4h	3h	3h	3h	13h	2h	15h
Heures autres	= 4h	=4h	=2h		20h	=10h	23h

Bien entendu, si nos demandes peuvent apparaître légèrement au dessus pour raisonner à moyens constants (rapport H/E = 1,28 dans la 1^{ère} hypothèse), il faut intégrer la fait que ces professeurs volontaires pour participer à l'expérience CLISTHENE, assurent des tâches incombant à d'autres personnels habituellement : participation au secrétariat, au ménage, à la gestion,...

Ceci est donc à rattacher à cette demande

d- Les enseignants s'insèrent dans un projet collectif

Le projet d'établissement de CLISTHENE est remis en chantier chaque année. Un temps de concertation suffisamment long est prévu à la sortie de juin - juillet et avant la rentrée. Il fixe les grandes orientations de l'année en cours.

Le projet fourni aujourd'hui est donc embryonnaire car le lieu d'implantation est déterminant

Les objectifs annuels que se fixe l'établissement naissent de la confrontation entre	
1- un état des lieux (l'établissement, son environnement, le recensement des données, l'analyse des problèmes et des résultats, l'inventaire des conditions de fonctionnement)	2- La prise en compte des objectifs nationaux et académiques rapportés à la spécificité du projet
Tous les membres de la communauté éducative sont associés à l'élaboration du projet –véritable charte-, qui est adopté par le Conseil d'Administration du collège	
Il débouche sur :	
1- un choix d'actions pour atteindre ces objectifs	
2- Des procédures d'évaluation des actions mises en place (réalisation, caractéristiques, résultats)	
3- Cette évaluation des objectifs et de l'avancée dans l'atteinte des objectifs poursuivis sera faite en interne mais aussi en externe (appel lancé aux universitaires dans la mesure ou il s'agit d'un établissement expérimental)	
4- Une remise en chantier du projet sera conduite annuellement	

e- Les enseignants s'insèrent dans un travail d'équipe qui repose sur des bases pédagogiques précises qui fondent aussi le projet (voir annexes et documents de travail)

2- LE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF

a- une direction collégiale

Le principe de la structure de Direction collégiale est que, chacun à son tour, puisse en être membre. D'année en année, elle comprend six personnes qui se réunissent hebdomadairement :

- 1- Trois cooptés de l'équipe de fondateurs (un Principal - enseignant, suivant le principe des *Head-Masters*, c'est à dire à trois quart-temps à la Direction, et à quart - temps enseignant, correspondant des autorités hiérarchiques, une CPE - enseignante et un enseignant (renouvelable tous les trois ans)
- 2- Trois enseignants élus par leurs pairs pour une année qui sont aussi responsables des trois cycles (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}-seconde,...). Chaque responsable a un lieu identifié

Les décisions s'y prennent à la majorité. Si au départ les porteurs du projet ont vocation à occuper ces postes, il est dans la nature même du projet qu'ils tournent.

a- une structure financière classique

C'est un établissement à part entière doté de son propre budget, la particularité venant de la participation d'élèves à la gestion d'une partie de cette comptabilité (présence croissante au fur et à mesure de leur scolarité dans des domaines qui les touchent)

Il est évident que la solution de l'établissement autonome est la meilleure solution. Cela permet une pleine autonomie dans le respect des grands principes du droit, des textes et des orientations du Ministère de l'Education Nationale.

Cela signifie aussi qu'au delà d'un fonctionnement collectif au niveau du pouvoir dans l'établissement, les autorités hiérarchiques auront toujours un (ou plusieurs) correspondants, représentants de la structure et chargé de la partie administrative.

L'établissement aura aussi une gestion financière classique :

-budget obéissant aux principes généraux (annualité, unité, universalité, équilibre réel et sincérité) avec -un ordonnateur des dépenses membre de l'équipe collégiale de Direction, nommé pour plusieurs années

-un gestionnaire, qui s'assurera de l'exécution et du suivi des opérations budgétaires

Le contrôle de conformité réglementaire, mais aussi de légalité, se fera par l'intermédiaire d'un agent comptable extérieur à la structure, antérieurement aux autres contrôles externes.

Ce budget, outil permettant le financement de projets, rentrera dans le cadre normal des budgets de taille équivalente, la DGH étant du même niveau que celle de structure de taille comparable

3 DES IMPLANTATIONS POSSIBLES

a- Le lieu de l'implantation

Quelque soit le choix fait pour l'implantation, il nous paraît important que les conditions suivantes soient réunies :

- une zone difficile
- un vrai besoin en matière de carte scolaire
- une véritable autonomie de fonctionnement

b- Rattachement ou indépendance ?

A partir des préalables posés, deux hypothèses sont envisageables: une création totale ou rattachement à un établissement. Il est évident que la deuxième solution est administrativement plus simple même si la première est plus sécurisante pour la pérennité de la structure (le décret n°72-477 du 12 juin 1972, dans son article 2, autorise la création d'établissements expérimentaux de plein exercice).

c- Les locaux :

Compte tenu du type de pédagogie proposée (groupes différents, ...), du rapport au temps envisagé (éclatement des emplois du temps sur la journée) et du principe de départ que « tout est éducatif » (nettoyage des locaux par exemple), il n'est pas envisageable d'être dans les mêmes locaux que le reste d'un collège. Dans le cas d'un rattachement, cela signifie des locaux indépendants.

A titre d'exemple, en annexe, est donné un type de bâtiment et d'espaces adaptés à notre structure.

Car notre réflexion porte aussi sur l'aménagement de l'espace scolaire : modifier le temps scolaire et périscolaire de l'élève nécessite que l'on réfléchisse aussi à l'espace scolaire. Les élèves peuvent-ils vraiment profiter du temps du repas de midi pour se reposer, prendre des forces, communiquer, vivre un moment de convivialité, si on les fait manger dans une cantine sonore, triste et exiguë.

De même l'aménagement de l'espace de la classe et plus généralement de l'ensemble des bâtiments contribue au développement harmonieux de l'adolescent. Les salles de cours, les cours, le coin lecture, musique, jeux doivent être autant de lieux d'accueil, d'activités en fonction des besoins, des attentes.

d- Un internat ?

Compte tenu du type de travail éducatif que nous comptons entreprendre, et du plan de relance de l'internat scolaire public (circulaire du 31 juillet 2000), il nous paraît tout à fait possible, voire souhaitable, que Clisthène possède un internat à terme. Peut-être pas dès la première année car monter une telle structure est difficile (en plus de l'ensemble du projet).

Nous comptons donc proposer à des jeunes d'effectuer leur scolarité « en résidence » dans CLISTHENE. Il doit s'agir évidemment d'un choix positif, quelle qu'en soit l'origine : désir de faire sa scolarité dans des conditions de travail favorables, nécessité de trouver ou retrouver un cadre de vie ou de travail stable, difficulté familiale ou sociale rendant souhaitable, un éloignement momentané,....Ce choix devra impliquer l'adolescent lui même.

La plupart des analystes s'accordent à constater les difficultés récurrentes de l'enseignement secondaire . Bien sûr ce constat est à moduler suivant les lieux d'implantation de l'institution mais , néanmoins, ces difficultés se rangent sous deux rubriques complémentaires qui posent la question du sens :

L'agitation, la violence sous toutes ses formes, le désintérêt plus ou moins affiché vis à vis de l'enseignement, qui va croissant avec l'âge, entraîne des stratégies de consommation, de l'inattention insolente et un absentéisme endémique.

Notre postulat de départ est que ces problèmes ne sont pas irrémédiables, que ces phénomènes de refus plus ou moins accusés de l'école -dont on peut chercher les causes dans le décalage entre le milieu de vie des élèves –familles, rues, médias- et le milieu de l'école avec ses règlements, ses objectifs et ses pratiques classiques- sont le reflet à un moment donné de notre histoire scolaire et que des modifications tant dans la pédagogie que dans les structures peuvent les résoudre.

D'où, pour conduire les élèves vers un équilibre entre épanouissement personnel et agrégation à la société du XXI^{ème} siècle, les trois objectifs philosophique, éthique et politique complémentaires, indissociables les uns des autres déclinés ici (page ci-contre)

UN APPRENTISSAGE VÉRITABLE DE LA DÉMOCRATIE

-Elle demeure un idéal qui réclame des citoyens capables d'exercer cette responsabilité qui se fonde sur une affirmation de caractère philosophique :

l'égalité de la valeur de l'homme comme individu et des valeurs que lui même porte (autonomie, liberté, responsabilité, refus de la violence et volonté de régler les problèmes

Elle nécessite dans le cadre de l'Education Nationale, pour créer les conditions du fonctionnement de la vie démocratique, permettre de devenir un citoyen responsable et fonder les vertus d'une société civilisée et démocratique, de :

- Réunir tous les jeunes dans un cadre éducatif unique constitué de valeurs partagées, de langage et de règles de vie communs – ce qu'on appelle 'l'idéal compréhensif par référence aux « comprehensive schools » britanniques -.

- Leur donner les moyens, par une pédagogie adaptée et un engagement de tous les instants, de s'initier vraiment à la démocratie